Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Ocean Indien
iotc ctoi

IOTC-2011-CoC8-R[F]

RAPPORT DE LA HUITIÈME SESSION DU COMITÉ D'APPLICATION

Colombo, Sri Lanka 14, 15,16 et 19 mars 2011

DISTRIBUTION :
Participants à la session
Membres de la Commission
Autres États et organisations internationales intéressés
Département des pêches de l'OAA
Fonctionnaires régionaux des pêches de l'OAA

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE
CTOI 2011. Rapport de la huitième session du Comité d'application. Colombo, Sri Lanka, 14-16 mars 2011. *IOTC-2011-CoC8-R[F], 36 pp*

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission des thons de l'océan Indien ou de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document est couvert par le droit d'auteur. Le droit de citation est accordé dans un contexte d'études, de recherche, d'informations par la presse, de critique ou de revue. Des passages, tableaux ou diagrammes peuvent être utilisés dans ce contexte tant que la source est citée. De larges extraits de ce document ne peuvent être reproduits sans l'accord écrit préalable du Secrétaire exécutif de la CTOI.

Indian Ocean Tuna Commission
Commission des Thons de l'Ocean Indien
iotc ctoi

La Commission des thons de l'océan Indien a préparé et compilés avec soin les informations et données présentées dans ce document. Néanmoins, la Commission des thons de l'océan Indien, ses employés et ses conseillers ne peuvent être tenus responsables de toute perte, dommage, blessure, dépense causés à une personne en conséquence de la consultation ou de l'utilisation des informations et données présentées dans cette publication, dans les limites de la loi.

Contact :

Commission des thons de l'océan Indien
Le Chantier Mall

PO Box 1011
Victoria, Mahé, Seychelles

Tél. : +248 225 494

Fax : +248 224 364

Courriel : secretariat@iotc.org

Site Web : http://www.iotc.org

Sommaire

RAPPORT DE LA HUITIÈME SESSION DU COMITÉ D'APPLICATION 1

1. OUVERTURE DE LA SESSION 4

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ADMISSION DES OBSERVATEURS 5

3. REVUE DE L'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION DE LA CTOI 5

4. RAPPORTS NATIONAUX SUR L'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION 5

5. RAPPORTS D'APPLICATION PAR PAYS – RÉS. 10/09 5

6. EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LISTE DE NAVIRES INN ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE PÊCHE ILLÉGALE DANS LA ZONE DE COMPÉTENCE DE LA CTOI – RÉS. 09/03 6

7. EXAMEN DES INFORMATIONS ADDITIONNELLES CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE PÊCHE INN DANS LA ZONE DE COMPÉTENCE DE LA CTOI 9

8. EXAMEN DES DEMANDES D'ACCESSION AU STATUT DE PARTIE COOPÉRANTE NON CONTRACTANTE 11

9. AUTRES QUESTIONS 12

10. ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA RÉUNION 12

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Huitième session du Comité d'application de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) s'est tenue à Colombo, Sri Lanka, les 14, 15, 16 et 19 mars 2011, sous la présidence de M. Roberto Cesari. Des délégués de 24 membres de la Commission, de 3 parties coopérantes non contractantes et 2 observateurs et experts invités ont participé à la session.

En réponse aux préoccupations concernant le modèle actuel de Rapport d'application par pays, le Comité a accepté de modifier ledit modèle pour qu'il puisse être utilisé dans la préparation des rapports pour la prochaine réunion du Comité.

Suite aux discussions sur l'application des mesures de conservation et de gestion de la CTOI par chaque CPC, le Comité a recommandé à la Commission que des lettres soulignant les domaines de non application soient préparées et envoyées aux CPC concernées. Ces lettres seront basées les problèmes identifiés au cours de la réunion.

Suite aux délibérations concernant la *Résolution 09/03 visant à l'établissement d'une liste de navires présumés avoir exercé des activités de pêche illégales, non réglementées et non déclarées dans la zone de compétence de la CTOI*, le Comité a recommandé que la Commission envisage de retirer le « Parsian Shila » et le « Rwad 1 » de la Liste INN de la CTOI.

Le Comité n'a pas pu déterminer si le « Lingsar 08 » devait être retiré de la Liste INN, mais a recommandé que la Commission envisage de le faire durant l'intersession, si l'Indonésie fournir les documents attestant du changement de propriétaire.

Le Comité a recommandé que la Commission examine les informations complémentaires qui seront présentées par le Sri Lanka au cours de la 15e session de la CTOI avant de prendre une décision sur l'éventuelle inscription des navires « Suratha », « Lakshani », « Sulara 3 », « Chandra Kala », « Lek Sauro », « Madu Kumari 2 », « Anuka Putha 1 », « Sudeesa Marine 5 », « Rashmi », « Chmale », « Sriyani Duwa », « Dory II » et « Randika Putha 1 ».

De même, le Comité a recommandé que la Commission examine les informations complémentaires qui seront présentées par l'Iran au cours de la 15e session de la CTOI avant de prendre une décision sur l'éventuelle inscription du « Payam » sur la Liste INN de la CTOI.

Le Comité a recommandé que la Commission fournisse son avis sur l'état des informations fournies par les observateurs dans le cadre du Programme CTOI de transbordements en mer, en particuliers concernant les règles de confidentialité à leur appliquer, et sur la procédure à suivre suite à la réception d'informations des observateurs concernant des activités irrégulières par des navires de pêche participant à des opérations de transbordement.

Le Comité a reçu quatre candidatures au statut de partie coopérante non contractante et a recommandé que la Commission renouvelle le statut des Maldives, de l'Afrique du sud et du Sénégal et accorde ce statut pour la première fois au Mozambique.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

1. La Huitième session du Comité d'application de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) s'est tenue à Colombo, Sri Lanka, les 14, 15, 16 et 19 mars 2011, sous la présidence de M. Roberto Cesari. Des délégués de 24 membres de la Commission, de 3 parties coopérantes non contractantes et 2 observateurs et experts invités ont participé à la session. La liste des participants est fournie en Annexe I.
2. Au nom du gouvernement du Sri Lanka, le Dr Damitha de Zoysa, Secrétaire du Ministère du développement des pêches et des ressources aquatiques du gouvernement du Sri Lanka, a accueilli les participants et a déclaré la session ouverte.
3. Le Secrétaire exécutif, M. Alejandro Anganuzzi, et le Président, M. Roberto Cesari, ont également souhaité la bienvenue aux participants de la 8e session du Comité d'application et ont exprimé, au nom de tous les participants, leurs sincères condoléances face à la situation au Japon résultant du tremblement de terre et du tsunami.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ADMISSION DES OBSERVATEURS

4. Le Comité a adopté l'ordre du jour comme présenté en Annexe II, avec l'ajout sous le point d'ordre du jour 9, d'une discussion des recommandations du Comité d'évaluation des performances (résolution 09/01) et de l'état actuel d'application, y compris les programmes de travail du Comité scientifique, du Comité d'application et du Comité permanent d'administration et des finances. Les documents présentés pour la réunion sont listés en Annexe III.

5. Le Comité d'application a remarqué qu'aucun observateur d'ONG n'était présent mais que des délégués du Mozambique et des experts invités de Taïwan,Chine furent acceptés à la réunion.

3. REVUE DE L'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION DE LA CTOI

6. Le Secrétariat a présenté le document IOTC-2011-S15-CoC57 qui résume le niveau d'application par le membres et parties coopérantes non contractantes de la CTOI (CPC) de certaines des plus importantes mesures de conservation et de gestion de la CTOI adoptées lors des sessions précédentes. Ce rapport est basé sur les informations à la disposition du Secrétariat au 1er mars 2011. Le rapport indique qu'un certain nombre de CPC ne remplissent toujours pas leurs obligations en termes de soumission d'informations au titre des diverses mesures de conservation et de gestion abordées dans ce rapport. Le Secrétariat a indiqué que certaines informations requises étaient importantes non seulement pour garantir l'exhaustivité des jeux de données, mais également pour permettre au Comité d'application d'évaluer correctement le niveau d'application des CPC quant à la résolution concernant la surveillance de la capacité des flottes pêchant les thons tropicaux, l'espadon et le germon. Le rapport signale également signalé qu'on observe une tendance globale de faible niveau d'application chez certaines CPC.

7. Le Comité a remercié le Secrétariat pour la préparation de ce rapport synthétique et a discuté des solutions pour améliorer le modèle de rapport pour les prochaines années.

Recommandations

8. Le Comité **a recommandé** qu'un Modèle de rapport d'application révisé (Annexe IV) soit adopté pour être utilisé dans la préparation des rapports pour la prochaine réunion du Comité d'application.

4. RAPPORTS NATIONAUX SUR L'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION

9. Le Comité a pris connaissance des rapports fournis par 21 membres (Australie, Belize, China, Comores, Union Européenne, France Territoires, Inde, Indonésie, R.I. d'Iran, Japon, République de Corée, Malaisie, Maurice, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Sri Lanka, Tanzanie, Thaïlande et le Royaume Uni Territoires d'Outre-mer, ainsi que 3 parties coopérantes non contractantes.

10. Le Comité a décidé que les points concernant chaque rapport national seraient examinés en conjonction avec conjointement au point 5 de l'ordre du jour concernant les rapports d'application préparés par le Secrétariat.

11. Le Comité a souligné la nécessité pour toutes les CPC de la CTOI de soumettre leur rapport national, y compris celles qui n'ont pas participé à la réunion. Le Comité a insisté sur l'importance des rapports nationaux et a rappelé aux membres leurs obligations au titre de l'article X.2 de l'Accord portant création de la CTOI de les fournir au plus tard 60 jours avant la session.

12. Le Comité a remarqué une amélioration du nombre de rapports soumis à la CTOI en 2011, même si la plupart d'entre eux l'ont été après la date limite des 60 jours.

13. Le Comité a demandé que les CPC qui n'ont pas soumis leur rapport national le fassent dans les meilleurs délais. Le Comité a demandé que le Secrétariat donne suite avec chaque CPC pour s'assurer que son rapport national soit soumis au Secrétariat et publié sur le site Web de la CTOI.

5. RAPPORTS D'APPLICATION PAR PAYS – RÉS. 10/09

14. Le Comité a pris note des rapports nationaux d'application de chaque CPC (IOTC-2011-S15-CoC12 à 43) et a remercié le Secrétariat pour leur élaboration. Le Comité a indiqué que l'objectif de la discussion serait 1) de renforcer l'application par les CPC en identifiant les problèmes de non

application de chaque CPC, 2) préparer et envoyer des lettres de préoccupation soulignant les points de non conformité à chaque CPC pour l'encourager, y compris par le biais d'une circulaire de la CTOI, à faire les améliorations nécessaires durant l'intersession et 3) d'évaluer les progrès réalisés par chaque CPC lors de la session 2012 du Comité. Le Comité a déclaré que ce processus était destiné à améliorer la compréhension et l'application des mesures de conservation et de gestion de la CTOI par toutes les CPC.

15. Suite à la présentation de son rapport par le Royaume Uni (TOM), Maurice et le Royaume Uni on demandé l'inclusion de leurs déclarations, comme présentées en Annexe V.

16. Le Comité a rappelé que Taïwan,Chine a une grande flotte de palangriers opérant dans l'océan Indien qui capture environ 85 000 t de thons et d'espèces apparentées chaque année, et a demandé à l'expert invité de Taïwan,Chine de présenter un résumé des actions prises pour respecter les mesures de conservation et de gestion de la CTOI.

17. Les experts invités ont décrit les actions prises par leur flotte pour respecter les différentes mesures de conservation et de gestion de la CTOI et ont informé le Comité qu'un rapport avait été mis à la disposition du Secrétariat et pouvait être envoyé aux CPC sur simple demande.

18. Le Comité a pris note de la déclaration suivante du Sri Lanka, en réponse à la déclaration du Japon indiquant que les navires sri-lankais ne devraient plus pêcher en haute mer jusqu'à ce que le gouvernement du Sri Lanka soit prêt à appliquer les résolutions de la CTOI concernées : « *Le Sri Lanka vient d'émerger d'une période de troubles intérieurs qui a rendu difficile la participation au processus mais que la nouvelle administration souhaitait collaborer avec la CTOI. Le Sri Lanka est reconnaissant de la compréhension dont ont fait preuve les autres délégations et les en remercie. Cependant, le Sri Lanka ne peut être d'accord avec le Distingué Délégué du Japon qui a déclaré que les navires sri-lankais ne devraient pas pêcher en haute mer. Le Sri Lanka doit nourrir ses populations et a toujours pêché en haute mer, et continuera de le faire. Il est difficile de trouver la quantité de protéines nécessaires dans la ZEE et les conséquences seraient extrêmement sérieuses si nous ne pouvions pas nourrir notre peuple. Nous proposons une période de transition durant laquelle le Sri Lanka apprécierait l'assistance du Secrétariat de la Commission et des autres pays participants pour progressivement rendre ses navires conformes* ».

Recommandations

19. le Comité **a recommandé** que la Commission accepte l'élaboration et la diffusion de lettres de préoccupation soulignant les domaines de non application aux CPC concernées.

20. Le Comité **a recommandé** que, pour assurer la transparence du processus, chaque lettre de préoccupation soit également diffusée par le biais d'une circulaire de la CTOI.

21. Le Comité **a recommandé** que la Commission prenne connaissance des problèmes identifiés par le Président du Comité au cours de la réunion du Comité d'application.

22. Le Comité **a recommandé** que la Commission envisage d'adopter le modèle, fourni en Annexe VI, pour l'élaboration des lettres de préoccupation.

6. EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LISTE DE NAVIRES INN ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE PÊCHE ILLÉGALE DANS LA ZONE DE COMPÉTENCE DE LA CTOI – RÉS. 09/03

Délibérations concernant la Résolution 09/03 visant à l'établissement d'une liste de navires présumés avoir exercé des activités de pêche illégales, non réglementées et non déclarées dans la zone de compétence de la CTOI.

« Parsian Shila »

23. L'Iran a présenté des informations sur le « Parsian Shila » qui a été inscrit sur la Liste INN de la CTOI au cours de la dernière session de la Commission (CTOI S14) et a décrit les sanctions prises à l'encontre du navire et les mesures prises pour s'assurer que des situations du même type ne se reproduisent pas dans l'avenir. Sur la base des informations fournies, l'Iran a demandé que le Comité recommande que la Commission envisager de retirer ce navire de la Liste INN de la CTOI.

24. Le Comité a reconnu que l'inscription du « Parsian Shila » sur la Liste INN de la CTOI découlait essentiellement d'un problème administratif de la part du navire et que l'Iran avait depuis lors pris des mesures appropriées et efficaces pour empêcher que la situation ne se reproduise.

Recommandations

25. Le Comité **a recommandé** que la Commission envisage de retirer le « Parsian Shila » de la Liste INN de la CTOI, tenant compte notamment la nature administrative de l'infraction rappelant que les navires inscrits sur la Liste INN de la CTOI ne devaient se livrer à aucune activité de pêche tant qu'ils sont sur la Liste et que les États du pavillon devaient s'assurer que cette disposition était respectée.

« Rwad 1 »

26. Oman a présenté des informations sur le « Rwad 1 » qui a été inscrit sur la Liste INN de la CTOI au cours de la dernière session de la Commission (CTOI S14) et a décrit les sanctions prises à l'encontre du navire par Oman. Oman a rappelé que ce navire avait initialement été inscrit sur la Liste pour une période de 3 mois, pendant qu'Oman obtenait et fournissait des informations sur l'origine du poisson trouvé à bord du navire. Sur la base des informations fournies durant l'intersession, Oman a demandé que le Comité recommande que la Commission envisager de retirer ce navire de la Liste INN de la CTOI.

Recommandations

27. Le Comité **a recommandé** que la Commission envisage de retirer le « Rwad 1 » de la Liste INN de la CTOI, considérant qu'Oman a fourni suffisament de preuves montrant que ce navire n'est pas engagé dans des activités INN.

28. Le Comité **a recommandé** qu'Oman envoie une lettre officielle aux autorités malaisiennes concernées pour demander des clarifications sur l'origine du poisson trouvé à bord du « Rwad 1 ». Par ailleurs, le Comité a demandé que lui soit indiqué quand le poisson a été détruit.

« Lingsar 08 »

29. L'Indonésie a présenté des informations sur le « Lingsar 08 » qui a été inscrit sur la Liste INN de la CTOI au cours de la dernière session de la Commission (CTOI S14). L'Indonésie a indiqué que l'amende que le gouvernement français avait infligée au navire avait été payée et que la licence de pêche du navire avait été révoquée de façon permanente. À ce sujet, une traduction d'un courrier de la Direction générale des pêcheries de capture révoquant la licence du « Lingsar 08 » a été présentée au Comité pour examen. Le navire a depuis lors été consigné à quai à Bali et sera surveillé par la Direction générale des pêches. Sur la base des informations présentées, l'Indonésie a demandé que le Comité recommande que la Commission envisage de retirer le navire de la Liste INN de la CTOI.

30. Le Comité a reconnu les actions prises par l'Indonésie et ses efforts de surveillance du navire afin de s'assurer qu'il ne se livre plus à des activités INN. Cependant, le Comité a rappelé que le changement de propriétaire doit être réalisé alors que le navire est toujours sur la Liste INN de la CTOI et que son retrait de la Liste ne peut être envisagé qu'une fois ceci fait. Le Comité a indiqué que, si l'Indonésie fournissait les documents attestant du changement de propriétaire, le navire pourrait être retiré de la Liste durant l'intersession, comme prévu par le paragraphe 17 de la résolution 09/03.

Recommandations

31. Le Comité **a recommandé** que la Commission envisage de retirer le « Lingsar 08 » de la Liste INN de la CTOI durant l'intersession, si l'Indonésie fournit les documents attestant du changement de propriétaire.

« Hoom Xiang II »

32. Le Comité d'application a exprimé ses préoccupations concernant le cas du « Hoom Xiang II », indiquant que la Malaisie n'avait pas indiqué si elle avait pris des mesures à l'encontre de ce navire. La Malaisie a indiqué au Comité qu'elle avait révoqué la licence du navire.

Recommandations

33. Étant donné qu'aucune information complémentaire n'a été fournie au Comité durant ses délibérations, le Comité **a recommandé** que le navire soit maintenu sur la Liste INN.

34. Le Comité **a recommandé** que le Président de la Commission écrive aux autorités malaisiennes pour leur rappeler qu'il est de la responsabilité de l'État du pavillon d'agir contre les activités INN.

« Suratha », « Lakshani », « Sulara 3 », « Chandra Kala », « Lek Sauro », « Madu Kumari 2 », « Anuka Putha 1 », « Sudeesa Marine 5 », « Rashmi », « Chmale », « Sriyani Duwa », « Dory II » et « Randika Putha 1 »

35. Le Royaume Uni (TOM) a présenté des informations en appui à sa proposition d'inscrire sur la Liste INN 13 palangriers et fileyeurs battant pavillon du Sri Lanka.

36. Le Royaume Uni (TOM) a indiqué que les infractions par les navires sri-lankais pêchant dans sa ZEE sont un problème récurrent et que, depuis 2002, un total de 63 navires battant pavillon sri-lankais ont été appréhendés pour avoir pêché illégalement dans l'archipel des Chagos. Le Royaume Uni (TOM) a indiqué que, lors des inspections des navires, les fonctionnaires chargés de l'inspection des pêches ont trouvé à bord des requins, des thons et des espèces apparentées et que ces poissons sont supposés avoir été capturés dans ses eaux territoriales. Un des navires avait déjà été arraisonné en 2002 pour la même infraction. Le Royaume Uni (TOM) a indiqué que, pour 6 de ces 13 navires, les numéros d'immatriculations nationaux avaient été vérifiés avec le Registre CTOI des navires autorisés et que seul un d'entre eux y avait été rétrospectivement inscrit. Le Comité a été informé que, sur les 13 navires, tous ont plaidé coupable des accusations faites par le Royaume Uni (TOM) et ont donc été condamnés à une amende qu'onze d'entre eux ont payée avant d'être libérés. Cependant, les propriétaires de deux des navires n'avaient pas payé l'amende avant la date limite et les navires ont donc été détruits.

37. Le Royaume Uni (TOM) a indiqué qu'il est régulièrement en contact avec les autorités sri-lankaises par le biais de son ministère des affaires étrangères mais que, à ce jour, il n'y a pas eu de signe de diminution des activités INN dans les eaux de l'archipel des Chagos. Le Royaume Uni (TOM) a informé le Secrétariat de la CTOI qu'une lettre avait été fournie par le gouvernement sri-lankais, dans laquelle il était indiqué que les 11 navires s'étaient vu retirer leur immatriculation. Le ministère des affaires étrangères du Royaume Uni (TOM) et d'autres délégués ont depuis demandé au Sri Lanka des informations complémentaires sur le devenir de ces navires.

38. Le Sri Lanka a informé le Comité que, avant 2009, il était difficile de conduire des activités SCS dans la majorité de sa ZEE du fait du conflit interne. Le Sri Lanka a confirmé que les 13 navires appréhendés par le Royaume Uni (TOM) avaient été identifiés et leurs licences de pêche révoquées.

39. Le Comité, tout en reconnaissant les difficultés rencontrées par le Sri Lanka, a noté avec inquiétude la gravité, la fréquence et le nombre d'infractions qui ont été relevées à l'encontre de ses navires.

40. Le Comité a demandé au Sri Lanka de présenter, lors de la 15e session de la Commission, un document sur les mesures spécifiques prises à l'encontre des 13 navires, ainsi que sur les mesures prises pour mieux surveiller et contrôler ses flottes de pêche pour s'assurer que les activités INN sont éliminées. Les informations fournies permettraient à la Commission de déterminer si les navires devraient être ajoutés à la Liste INN de la CTOI.

Recommandations

41. Le Comité **a recommandé** que les navires « Suratha », « Lakshani », « Sulara 3 », « Chandra Kala », « Lek Sauro », « Madu Kumari 2 », « Anuka Putha 1 », « Sudeesa Marine 5 », « Rashmi », « Chmale » et « Randika Putha 1 » sur la Liste INN de la CTOI soient maintenus sur la Proposition de Liste INN de la CTOI, qui sera transmise à la Commission pour examen, ainsi que les informations complémentaires présentées par le Sri Lanka qui serviront de base pour prendre une décision sur l'éventuelle inclusion des navires sur la Liste INN de la CTOI.

Payam

42. Le Mozambique a présenté des informations en appui à sa proposition d'inscrire sur la Liste INN le fileyeur « Payam » battant pavillon d'Iran.

43. Le Mozambique a indiqué que le navire « Payam » avait été appréhendé par la police mozambicaine dans sa ZEE. Au moment de son arrestation, le navire était en violation de plusieurs règlements de la CTOI et du Mozambique, y compris l'absence d'une licence de pêche dans les eaux du Mozambique, n'avait aucun document à bord (y compris aucune fiche de pêche) et n'avait pas de SSN. Par ailleurs, un filet dérivant de 9 km de longueur fut trouvé à bord du navire, en contravention directe de la résolution 09/05 de la CTOI. Le Mozambique a indiqué qu'ils avaient essayé de contacter les autorités des pêches l'Iran par le biais du bureau de la FAO au Caireet du siège de la FAO à Rome, sans succès et que la Haute Commission iranienne en Afrique du sud avait été informée de ce cas.

44. L'Iran a informé le Comité que le navire avait été attaqué par des pirates dans les eaux somaliennes et avait réussi à s'échapper en entrant dans la ZEE du Mozambique. Le navire fut escorté au port d'Inhambane par la police, où il fut détenu. Après discussion avec les autorités, une amende de 40 000 $ÉU fut payée par le propriétaire.L'Iran a souligné n'avoir pas reçu de documents officiels au sujet de cette affaire.

45. Le Comité a exprimé sa préoccupation face à la gravité de ce cas, soulignant en particulier que le navire avait violé plusieurs mesures de conservation et de gestion de la CTOI, n'avait pas de licence à bord et avait un engin de pêche illégal à bord.

46. L'Iran a reconnu que le navire s'était livré à de la pêche illégale, selon les informations reçues et avait quitté la ZEE iranienne sans autorisation préalable. L'Iran a expliqué que seuls ses grands senneurs étaient équipés de fiches de pêche et de SSN. Un projet pilote de fiches de pêche pour les navires plus petit a été mis en place en 2010 et, en 2011, l'Iran a indiqué que les fiches de pêche seront distribuées à tous ses navires de plus petite taille. L'Iran a également indiqué qu'il est également en train de déployer un SSN par satellite à bord de tous ses navires. L'Iran a informé le Comité que son ministre avait envoyé une lettre à toutes les coopératives de pêche afin de les informer de l'interdiction des filets dérivants de plus de 2,5 km, comme prévu par la résolution de la CTOI 09/05.

47. Le Comité a reconnu les efforts de l'Iran pour régler la situation et a demandé que l'Iran présente, lors de la 15e session de la Commission, un document sur les mesures spécifiques prises ou devant l'être à l'encontre du « Payam », ainsi que sur les mesures prises pour mieux surveiller et contrôler ses flottes de pêche pour s'assurer que les activités INN sont éliminées. Les informations fournies permettraient à la Commission de déterminer si le navire devrait être ajouté à la Liste INN de la CTOI.

Recommandations

48. Le Comité d'application **a recommandé** que le « Payam » soit maintenu sur la Proposition de Liste INN de la CTOI, qui sera transmise à la Commission pour examen, ainsi que des preuves concrètes des actions et mesures qui seront présentées par l'Iran au cours de la 15e session de la CTOI pour prendre une décision sur l'éventuelle inscription du « Payam » sur la Liste INN de la CTOI.

7. EXAMEN DES INFORMATIONS ADDITIONNELLES CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE PÊCHE INN DANS LA ZONE DE COMPÉTENCE DE LA CTOI

Autres activités présumées INN signalées par des CPC

49. Les Seychelles ont présenté des informations sur les activités de pêche INN de 4 navires iraniens appréhendés dans la ZEE des Seychelles, indiquant que, pour des raisons internes, ces informations n'avaient pas pu être fournies à la CTOI avant la date limite des 120 jours, comme prévu par la résolution 09/03.

50. Les Seychelles ont informé le Comité que, le 12 janvier 2010, des pêcheurs locaux avaient signalé 6 navires iraniens pêchant dans les eaux seychelloises. Le 13 janvier 2010, les garde-côtes des Seychelles ont appréhendé 4 de ces navires tandis que 2 s'échappaient en haute mer. Après inspection, ces navires se sont révélés n'avoir ni licence, ni fiches de pêche, ni SSN, mais avaient tous à bord des filets dérivants de plus de 5 km. Du poisson frais fut également trouvé dans les cales des navires, indiquant qu'ils avaient récemment pêché. Les Seychelles ont indiqué que 3 des 4 navires avaient réglé leur cas par le biais d'un accord à l'amiable, en payant une amende de 85 000 $ÉU aux autorités seychelloises, en sus de la redevance portuaire et des frais liés à

l'assistance portée aux équipages, et les navires et leurs équipages furent libérés. Le navire restant, qui fut condamné à une amende de 400 000 SCR et à qui il fut donné un délai de 6 semaines pour la payer, reste aux arrêts.

51. L'Iran a informé le Comité que les navires avaient été attaqués par des pirates dans les eaux somaliennes et avait réussi à s'échapper en entrant dans la ZEE des Seychelles. L'Iran a reconnu que les navires avaient à bord des engins de pêche illégaux.

52. Le Comité a reconnu la gravité des infractions commises par les navire mais, puisque les informations n'avaient pas été fournies à la CTOI avant la date limite des 120 jours, le Comité a décidé de déférer la discussion de ces cas à sa prochaine session.

Identification d'activités supposées INN suite à la mise en place du Programme de certification des captures de l'Union Européenne

53. L'Union Européenne a présenté des information sur des activités supposées INN par des navires dans trois pays participant actuellement au Programme de certification des captures de l'Union Européenne. L'Union Européenne a indiqué que le Sri Lanka avait refusé l'accès à ses ports à des navires soupçonnés de s'être livrés à des activités INN. L'Union Européenne a informé le Comité qu'elle entend fournir d'autres informations complémentaires à la Commission une fois que ces cas, qui sont actuellement en cours d'examen par les États du pavillon concernés, seront clos.

Activités supposées INN signalées par les observateurs dans le cadre du Programme de transbordement de la CTOI

54. Le Comité a examiné les informations présentées par le Secrétariat au sujet d'activités supposées INN de navires de pêche participant à des opérations de transbordement, comme signalé par des observateurs dans le cadre du Programme de transbordement de la CTOI (IOTC-2011-S15-CoC48-add1,add2 et add3) :

- Deux transbordements par des navires battant pavillon de Belize, trois par des navires battant pavillon de Malaisie et un par un navire battant pavillon de Tanzanie, pays qui ne participent pas au Programme CTOI de transbordements en mer.
- 65 inspections au cours desquelles les capitaines des navires n'ont pas pu fournir de licence ou d'autorisation de pêche valide.
- 21 navires à bord desquels le SSN était soit absent soit hors service.
- 51 cas dans lesquels les capitaines n'ont pas pu fournir les fiches de pêche pour inspection.
- Des transbordements de thon rouge déclaré comme albacore.

55. Le Comité a exprimé sa déception de ce que les informations présentées n'étaient pas suffisamment détaillées pour permettre un examen approfondi de chaque cas. À ce sujet, le Comité a demandé au Secrétariat de compiler tous les rapports d'observateurs disponibles au sujet des cas susmentionnés. Le Comité a également demandé au Président du Comité d'application de rédiger et d'envoyer à chaque CPC concernée un courrier détaillant ces problèmes. Le Comité a également demandé que les CPC concernées fournissent, lors de la prochaine réunion du Comité, des informations sur les mesures qu'elles entendent prendre pour régler les problème identifiés.

56. Le Comité a indiqué que tous les rapports d'observateurs sont transmis aux pays concernés par les informations mais peut-être pas aux autorités appropriées. Le Comité a décidé que les rapports devraient être transmis par le Secrétariat au Chef de délégation concerné par le Comité d'application. Le Comité encourage les pays à examiner ces rapports et à donner suite aux irrégularités observées. Afin de faciliter cette tâche, le Comité a demandé au Secrétariat de la CTOI de mettre en évidence les problèmes identifiés par les observateurs lorsqu'il transmet les rapports aux États du pavillon concernés.

57. Le Comité reconnaît qu'il aura besoin de l'avis de la Commission concernant le statut des informations fournies par les observateurs.

58. Le Comité a remercié le Japon pour avoir présenté une proposition d'amendement de la résolution 08/02, qui incorporerait une procédure pour donner suite aux cas d'activités INN présumées ayant eu lieu au cours des activités de transbordement et signalées par les observateurs.

Recommandations

59. Le Comité a recommandé que la Commission fournisse son avis sur l'état des informations fournies par les observateurs dans le cadre du Programme de transbordement de la CTOI, en particulier concernant les règles de confidentialité à leur appliquer, et sur la procédure à suivre suite à la réception d'informations des observateurs concernant des activités irrégulières par des navires de pêche participant à des opérations de transbordement.

8. EXAMEN DES DEMANDES D'ACCESSION AU STATUT DE PARTIE COOPÉRANTE NON CONTRACTANTE

Maldives

60. Les Maldives ont présenté un rapport sur les mesures prises pour assurer la pleine application des mesures de la CTOI, y compris des arrangements administratifs pour débuter un système de licences pour ses navires, la mise en place d'un système pilote de SSN, la déclaration des prises et effort et un système d'application. Par ailleurs, les Maldives, depuis plusieurs années, soumettent les données courantes et historiques sur leurs activités de pêche et les scientifiques maldiviens participent activement aux travaux de la Commission, à travers ses groupes de travail et son Comité scientifique.

61. Le Comité a fortement encouragé les Maldives à compléter le processus d'accession au statut de membre à part entière en prévision de la réunion 2012 du Comité.

Recommandations

62. Le Comité **a recommandé** que la Commission envisage de renouveler le statut de partie coopérante non contractante des Maldives.

Mozambique

63. Le Comité a souhaité la bienvenue au Mozambique dans la communauté de la CTOI, notant que c'est la première fois qu'il demande le statut de partie coopérante non contractante.

64. Le Mozambique a souligné l'importance des pêcheries de thon pour sa population et son économie et s'est engagé à garantir la gestion durable et la conservation des thons et des espèces apparentées dans l'océan Indien.

65. Le Comité a fortement encouragé le Mozambique à compléter le processus d'accession au statut de membre à part entière en prévision de la réunion 2012 du Comité.

Recommandations

66. Le Comité **a recommandé** que la Commission envisage d'accorder le statut de partie coopérante non contractante au Mozambique.

Sénégal

67. Le Sénégal a indiqué au Comité que, du fait de la restructuration en cours de sa flotte de pêche, aucun navire battant pavillon sénégalais n'a opéré dans l'océan Indien depuis 2006. Cependant, le Sénégal a renouvelé son engagement envers la durabilité et a fait part de son intention de devenir membre à part entière de la CTOI dans un futur proche et de respecter toutes ses mesures de conservation et de gestion.

68. Le Comité a fortement encouragé le Sénégal à compléter le processus d'accession au statut de membre à part entière en prévision de la réunion 2012 du Comité.

Recommandations

69. Le Comité **a recommandé** que la Commission envisage de renouveler le statut de partie coopérante non contractante du Sénégal.

Afrique du sud

70. L'Afrique du sud a indiqué que, malheureusement, elle n'avait pas pu compléter le processus d'accession au statut de membre à part entière de la CTOI, mais qu'elle espérait le faire d'ici à la prochaine réunion du Comité. L'Afrique du sud a renouvelé son engagement à la durabilité,

soulignant qu'elle respecte pleinement toutes les mesures de conservation et de gestion de la CTOI, comme indiqué dans son rapport d'application.

71. Le Comité a fortement encouragé l'Afrique du sud à compléter le processus d'accession au statut de membre à part entière en prévision de la réunion 2012 du Comité, soulignant la participation exceptionnelle de l'Afrique du sud aux activités de la CTOI.

Recommandations

72. Le Comité **a recommandé** que la Commission envisage de renouveler le statut de partie coopérante non contractante de l'Afrique du sud.

9. AUTRES QUESTIONS

Mise à jour sur les progrès concernant la résolution 09/01 – sur les suites à donner à l'évaluation des performances

73. Le Secrétariat a présenté le document IOTC-2011-CoC64rev1 qui expose l'état actuel de l'application de chaque recommandation faite dans son rapport par le Comité d'évaluation des performances et concernant le Comité d'application.

74. Le Comité a décidé de réaliser une évaluation compréhensive de l'état et de la priorité de chacune des recommandations du Comité d'évaluation des performances lors de sa prochaine session.

Recommandations

75. Le Comité a pris note de l'état d'application et **a recommandé** que le document, fourni en Annexe VII, soit transmis à la Commission pour information.

10. ADOPTION DU RAPPORT ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

76. Le rapport de la Huitième session du Comité d'application de la Commission des thons de l'océan Indien a été adopté le 19 mars 2011.

ANNEXE I
LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS - MEMBRES

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Head of Delegation
Ms Anna WILLOCK
Director
Australian Government Department of Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858
Canberra ACT 2601
Phone: + 61 2 6272 5561
Fax: +61 1 6272 4875
Email: anna.willock@daff.gov.au

Alternate(s)
Ms Claire VAN DER GEEST
International Fisheries
Sustainable Resource Management Division
Department of Agriculture, Fisheries and Forestry
GPO Box 858, Canberra ACT 2601
Phone: +61 2 6272 5725
Fax: +61 2 6272 5089
Email: claire.vandergeest@daff.gov.au

Mr Trent TIMMISS
Senior Manager
International Fisheries
Australian Fisheries Management Authority
Box 7051 Canberra Business Centre
Canberra ACT 2610
Email: trent.timmiss@afma.gov.au

BELIZE - BELICE

Head of Delegation
Mr Abilio DOMINGUEZ
Technical Manager and Fishing Vessels Specialist
International Merchant Marine Registry of Belize (IMMARBE)
Marina Towers, Suite 204,
Newtown Barracks
Belize City
Phone: +501 223 5026
Fax: +501 223 5087
Email: abilio@immarbe.com

Alternate(s)
Mr Wilfrido POTT
Fisheries Officer
Capture Fishery Unit
Princess Margaret Drive
PO Box 148, Belize City
Phone: +501 224 4552/32623
Fax: +501 223 2983
Email: wilpott@gmail.com

CHINA - CHINE

Head of Delegation
Liling ZHAO
Director
Division of Distant Water Fisheries
Bureau of Fisheries
Ministry of Agriculture
No.11 NongzhanNanli, Beijing 100125
Phone: +86 10 5919 2966
Fax: +86 10 5919 3056
Email: bofdwf@agri.gov.cn

Alternate(s)
Ms Dandan SONG
Principal staff member
Division of International Cooperation
Bureau of Fisheries
Ministry of Agriculture
Beijing

Liuxiong XU
Professor
College of Marine Sciences
Shanghai Ocean University
999 Hucheng Huan Road
Shanghai
Phone: +8621 61900301
Fax: +8621 61900301
Email: lxxu@shou.edu.cn

Xiaolei CHEN
Deputy Division Director
Ministry of Foreign Affairs
No. 2 Chaoyangmennan Dajie
Beijing, 100701
Phone: +86 10 65963722

Wenting ZHAO
Attaché
Department of Treaty and Law
Ministry of Foreign Affairs
No. 2 Chaoyangmen Nan
Beijing, 100801
Phone: +86 10 65964306
Fax: +86 10 65963276

Jinjin LIU
Official
Distant Water Fisheries Branch of China Fisheries Association
Room 1216, Jingchao Mansion
No. 5 Nongzhanguan Nanlu,
Chaoyang District
Beijing 100125
Phone: +86 10 65854355
Fax: +86 10 65850551
Email: admin@tuna.org.cn

COMOROS - COMORES

Chef de Délégation
Ali Said SAID MOHAMED
Ministère de l'agriculture, de la pêche, et de l'environement
Moroni
Phone: +269 3356706
Email: smas_cn@yahoo.fr

Suppléant(s)
Ali YOUSSOUF
Direction Générale des Ressources Halieutiques
Moroni
Phone: +269 7750013/7735630
Email: dg.peche@comorestelecom.km; yousmed69@yahoo.fr

Said Soilihi AHMED
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et de l'Artisanat
BP 41, Moroni
Phone: +269 773 5630
Email: ahmed_ndevou@yahoo.fr

ERITREA - ÉRYTHRÉE

ABSENT.

EUROPEAN UNION (MEMBER ORGANIZATION) - UNION EUROPÉENNE (ORGANISATION MEMBRE)

Chef de Délégation
Mr Roberto CESARI
Deputy Head of Unit
International affairs, law of the sea and regional fisheries organizations
European Commission
Directorate-General for Fisheries and
Maritime Affairs
J-99 03/062, 1049 Brussels
Belgium
Phone: + 32 2 2994276
Fax: + 32 2 2955700
Email: roberto.cesari@ec.europa.eu

Suppléant(s)
Mr Orlando FACHADA
Principal Administrator - Desk Officer (International Fisheries)
International Affairs, Law of the Sea and Regional Fisheries Organizations
Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries
Rue Joseph II
Bruxelles, Belgique
Phone: +32 2 299 0857
Fax: +32 2 2955700
Email:
orlando.fachada@ec.europa.eu

Aronne SPEZZANI
Principal Administrator
European Union DG Maritime Affairs
Brussels
Phone: +32 2 2359629
Fax: +322 296 3985
Email:
aronne.spezzani@ec.europa.eu

Ms Desiree KJOLSEN
Policy Officer
Fisheries control policy
European Commission
Directorate-General for Maritime Affaires and Fisheries
J-99 01/065- Rue Joseph II
1049 Brussels
Phone: +32 2 299 9035
Fax: +32 2 296 2338
Email:
desiree.kjolsen@ec.europa.eu

Denis REISS
Attaché
Délégation de l'Union européenne en République de Maurice, pour l'Union des Comores et la République des Seychelles
8ème étage, St James Court
Rue St Denis, B. P. 1148
Port Louis, Maurice
Phone: +230 207 1515
Email: denis.reiss@ec.europa.eu

Ms Mercedes ALONSO
Subdirectora General de Acuerdos y Organizaciones Regionales de Pesca
Secretaria General del Mar
Madrid
Phone: +34 913473940/1
Email: malonsof@merm.es

Mr Jonathan LEMEUNIER
Administrator - International Affairs
Maritime Fisheries and Aquaculture Direction
European and International Affairs Desk
3 place de Fontenoy
75007 Paris
Phone: +33 (0) 1 49554390
Fax: +33 (0) 1 49 55 82 00
Email:
jonathan.lemeunier@agriculture.gouv.fr

Mr Jean-Luc HALL
Directeur adjoint de la mer Sud océan indien
Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement
11, rue de la Compagnie
97487 Saint Denis Cedex, Réunion
Phone: +262 901900
Fax: +262 217057

Dr Francis MARSAC
Chair of the Scientific Committee
Institute of Research for Development (IRD)
University of Cape Town
Department of Oceanography
Private Bag X3
Rondebosch 7701
South Africa
Phone: +27 (2) 21 6503279
Email: francis.marsac@ird.fr

Jean-René ENILORAC
Président
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
47, rue Evariste de Parny, BP 295
97827 LE PORT Cedex - Ile de Réunion
Phone: +262 262422375
Fax: +262 262422405
Email: crpm.reunion@wanadoo.fr

Mr David GUYOMARD
Chargé de mission "Etudes et expérimentations"
Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins
47, rue Evariste de Parny, BP 295
Le Port Cedex - Ile de La Réunion
Phone: +262 422375
Fax: +262 422405
Email:
dguyomard.crpm@wanadoo.fr

Mr Michel GOUJON
Directeur
Organisation des Producteurs de Thon Congelé
ORTHONGEL
11 bis, rue des Sardiniers
29900 Concarneau, France
Phone: +33 (0) 2 98971957
Fax: +33 (0) 2 98508032
Email: orthongel@orthongel.fr

Mr Pierre DUFOUR
Shipping Operations manager
SAPMER S.A.
Darse de pêche- Magasin 10, BP 2012
97823 Le Port Cedex, La Réunion
Phone: +262 2 62420273; +262 693335521
Email: sapmer@sapmer.fr

Mr Ramon DE LA FIGUERA MORALES
Secretaría General del Mar
Subdirección General de Acuerdos y Organizaciones Regionales de Pesca
c/velazquez 144
28009 Madrid, Spain
Phone: +34 913475940
Email: rdelafiguera@marm.es

Dr Hilario MURUA
Marine Research Division
Herrera Kaia - Portualdea z/g
E-20110 Pasaia (Guipuzcoa), Spain
Phone: +34 94 6574000
Fax: + 34 946572555
Email: hmurua@azti.es

Mr Juan Pablo RODRIGUEZ SAHAGUN
Asociacion Nacional de Armadores de Buques Atuneros Congeladores (ANABAC)
Txibitxiaga, 24 entreplanta
48370 Bermeo, Spain
Email: anabac@anabac.org

Ms Almudena GOMEZ AGUILAR
Departamento Técnico
Confederación Española de Pesca
C/Velázquez 41
Esc. Dcha, 4o.C
28001, Madrid
Spain
Phone: +34 91 4323489
Email: cepesca@cepesca.es

Juan Pedro MONTEAGUDO
Scientific Advisor
Organizacion de Productores Asociados de Grandes Atuneros Congeladores (OPAGAC)
Ayala 54, 2.A
Madrid, Spain
Phone: +34 91 5761222
Fax: +34 915761222
Email: opagac@arrakis.es

FRANCE

Chef de Délégation
Ludovic SCHULTZ
Chef du Bureau des affaires européenes et internationales
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
3 place de Fonenoy
75007 Paris 07SP
Phone: +33 (0) 1 49558238
Fax: +33 (0) 1 49558200
Email: ludovic.shultz@agriculture.gouv.fr

Suppléant(s)
Ms Christiane LAURENT-MONPETIT
Chargée de mission Pêche
Délégation générale à l'Outre-Mer
Ministère de l'Outre-Mer
27, rue Oudinot 75358 Paris SP07
Phone: +33 1 53692466
Fax: +33 1 53692038
Email: christiane.laurent-monpetit@outre-mer.gouv.fr

Olivier PERNEZ
Chef du service des affaires maritimes de Mayotte
Officier en chef de 1ère classe du corps technique et administratif des affaires maritimes
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
BP 37, 97615 Pamandzi
Phone: +269 02 69 60 31 38
Email: olivier.pernez@developpement-durable.gouv.fr

Emmanuel REUILLARD
Head of International, Maritime and Antarctic AffairsFrench Southern and Antarctic Lands
Rue Gabriel Dejean
97410 Saint-Pierre
La Réunion
Phone: +262 (0)2 62967830
Fax: +262 (0)2 62967755
Email: emmanuel.reuillard@taaf.fr

Laurent DEZAMY
Sales Manager / Fisheries
Geopositioning and Data Collection Systems Division
8-10 rue Hermès
Parc technologique du Canal
31520 Ramonville Saint-Agne
Phone: +33 561 394 869
Fax: +33 561 394 797
Email: ldezamy@cls.fr

GUINEA - GUINÉE

ABSENT.

INDIA - INDE

Head of Delegation
Vijayakumaran KANDACHAMY
Director General
Fishery Survey of India
Botawala Chambers
Sir P.M. Road, Fort
Mumbai 400001
Phone: +91 022 22617144/45
Fax: +91 022 22702270
Email: vijayettan@yahoo.com

Alternate(s)
Tarun SHRIDHAR
Joint Secretary
Department of Animal Husbandry, Dairying and Fisheries
Ministry of Agriculture
Room No .221-A, Krishi Bhawan
New Delhi - 110114
Phone: +91 11 23381994
Fax: +91 11 23070370
Email: tshridhar@gmail.com

INDONESIA - INDONÉSIE

Head of Delegation
Ms Erni WIDJAJANTI
Deputy Director for Fisheries Resource Management
Indonesia EEZ and High Seas
Directorate General of Capture Fisheries
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jalan Medan Merdeka Timur No16
Jakarta
Email: erwijaya@yahoo.com

Alternate(s)
Ms Sri Dyah Retnowati SUSENO PUTRI
Deputy Director for Fishing Allocation
Directorate General of Capture Fisheries
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jalan Medan Merdeka Timur No16
Jakarta
Email: retnowatii@yahoo.com

Ms Fifi RIFIANI
Deputy Director for Monitoring of Marine and Fisheries Resources
Directorate General of Surveillance for Marine and Fisheries Resources
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jalan Medan Merdeka Timur No16
Jakarta
Email: rangga_16111989@yahoo.com

Saut TAMPUBOLON
Directorate General of Capture Fisheries
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jalan Medan Merdeka Timur No16
Jakarta
Email: s.tampubolon@yahoo.com

Ms Desri YANTI
Center for Analysis for International Cooperation and Institution
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jalan Medan Merdeka Timur No16
Jakarta
Phone: +62 21 3864293
Fax: +62 21 3519070 ext 7155
Email: desri_jasmin@yahoo.com

Andini FITRILIAH
Third Secretary (Politic Affairs)
Embassy of the Republic of Indonesia
400/50 Sarana Road
Colombo 7, Sri Lanka
Phone: +94 11 2674337
Fax: +94 11 2678668
Email: fitriliah97@yahoo.com

Rayyanul Muniah SANGADJI
Directorate of Treaties on Political Security and Territorial Affairs
Main Building 11th Floor,
JI, Taman Pejambon No.6
Jakarta - 10110
Phone: +62 21 3849618
Fax: +62 21 3524154
Email: rayyanul.sangadij@kemlu.go.id

Mahrus AHYADI
Directorate General of Capture Fisheries
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jalan Medan Merdeka Timur No16
Jakarta
Phone: +62 21 3521781
Fax: +62 21 3521781
Email: kln_djpt@yahoo.com

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) - IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

Head of Delegation
Mohammad GHASEMI
Deputy of Fishing and Fishing Harbours
Ministry of Jehad-e-Agriculture
Iranian Fisheries Organization
Phone: +982 166943984
Fax: +982 166943852
Email: ghasemi@mail.fisheries.ir , mghasemi36@yahoo.com

Alternate(s)
Reza SHAHIFAR
Iran Fisheries Organization
D. G. Conservation and Rehabilitation of Marine Fine Resources
West Fatemy Avenue, No,236, Tehran
Phone: +989 123278012
Email: r.shahifar@gmail.com;

Enayatollah KALANTARIAN
Phone: +982 1 88885538
Email: chabahartuna@yahoo.com

Alireza SEKAREEDI
Email: chabahartuna@yahoo.com

Ebrahim SHARIFIAN SANI
Operation and Technical Manager
Zardbaleh Industrial Tuna Fishing Co.
Add. No. 32, Shahid Kolivand Alley, North Sheykh Bahaee Ave
Vanak, Tehran
Phone: +982 1 88613701
Fax: +982 1 886 13700
Email: zitcoir@yahoo.com; captsharif2000@yahoo.co.uk

JAPAN - JAPON

Head of Delegation
Shingo OTA
Senior Fisheries Negotiator
International Affairs Division
Fisheries Agency of Japan
1-2-1 Kasumigaseki
Chiyoda-ku, Tokyo
Phone: +81 3 3591 1086
Fax: +81 3 3502 0571
Email: shingo_oota@nm.maff.go.jp

Alternate(s)
Yujiro AKATSUKA
Senior Specialist
Far Seas Fisheries Division
Fisheries Agency
1-2-1 Kasumigaseki
Chiyoda-ku, Tokyo
Phone: +81 3 6744 2364
Fax: +81 3 3591 5824
Email: yuujirou_akatsuka@nm.maff.go.jp

Kusut RYO
Fishery Division
Economic Bureau
Ministry of Foreign Affairs
2-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo
Phone: +81 3 5501 8338
Email: ryo.kusai@mofa.go.jp

Yasushi MARUYAMA
International Affairs Division
Japanese Government Fisheries Agency
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Phone: +81 2 3502 8460
Fax: +81 3 3502 0571
Email: yasushi_maruyama@nm.maff.go.jp

Dr Tsutomu NISHIDA
Scientist
National Research Institute of Far Seas Fisheries (NRIFSF),
Fisheries Research Agency (FRA)
5-7-1 Orido, Shimizu-Ward
Shizuoka-City, Shizuoka
Phone: +81 54 336 6052
Email: tnishida@affrc.go.jp

Masaaki NAKAMURA
Advisor
Japan Tuna Fisheries Co-operative Association
31-1 Eitai 2-Chome
Koto-Ku, Tokuyo 135-0034
Phone: +81 03 5646 2382
Fax: +81 03 5646 2652
Email: nakamura@japantuna.or.jp

Kojiro GEMBA
International Division
Japan Tuna Fisheries Co-operative Association
31-1 Eitai 2-Chome
Koto-Ku, Tokuyo 135-0034
Phone: +81 3 5646 2382
Fax: +81 3 5646 2652
Email: gemba@japantuna.or.jp

Chihiro KINO
Counsellor
Japan Far Seas Purse Seine Fishing Association
6F Shonan Bldg
14-10 Ginza 1 Cho
Tokyo
Phone: +81 33 3564 2315
Fax: +81 33 3564 2317
Email: japan@kaimaki.or.jp

KENYA

Head of Delegation
Mohamed ABU CHIABA
Assistant Minister for Fisheries Development
Ministry of Fisheries Development
Maji House
PO Box 58187
Nairobi
Phone: +254 20 2716103/85
Fax: +254 20 2730086

Alternate(s)
Mr Godfrey MONOR
Director of Fisheries
Fisheries Department
Ministry of Fisheries Development
Museum Hill
PO Box 58187
Nairobi 00200
Phone: +254 20 3742320
Fax: +254 20 3743699
Email: monorgv@gmail.com

Ms Santina MWANGI
Chief Finance Officer
Ministry of Fisheries Development
Nairobi
Email: santinamwangi@gmail.com

MADAGASCAR

Chef de Délégation
Simon RABEARINTSOA
Directeur Général de la Peche et des Ressources Halieutiques
Ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques
BP 1699 (101) Antananarivo
Phone: +261 331411004
Email: rabearintsoasim@yahoo.fr

Suppléant(s)
Mamy RAMANANTSOA
Ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques
BP 1699 Antananarivo
Phone: +261 320248421

Harimandimdy
RASOLONJATOVO
Chef du Centre
Centre de Surveillance de Pêche
Ministère de la Pêche et des
Resoruces Halieutiques
BP 60114 Antananarivo
Phone: +261 320746742
Email: rasolo.vevey@blueline.mg

Benedictu HUR
Chairman
Dae Young Fisheries Pty Ltd
Suite 9, 240 Longueville Road,
Lane Cove
NSW 2066 Australia
Phone: +61 2 9420 4002
Fax: +61 2 9420 3834
Email: daeyoung@bigpond.net.au;
ben@daeyougfisheries.com

MALAYSIA - MALAISIE

Head of Delegation
Abd. Rahman JAAFAR
Ministry of Agriculture

Alternate(s)
Mohd SUFIAN SULAIMAN
Head of Deep Sea and Tuna
Fisheries Section
Department of Fisheries Malaysia
Licensing and Resources
Management Division
Wisma Tani, Level 1, Block 4G2,
Precint 4
Federal Government Administrative
Centre
62628 Putrajaya
Phone: +603 8870 4440
Fax: +603 8889 1233
Email: sufsul01@dof.gov.my

Halim HAMAT
President
Malaysia Tuna Association
62A, Jalan SS 21/62
Damansara Utamaa 47400 Petaling
Jaya
Selangor Darul Ehsan
Phone: +603 7725 9218
Fax: +603 77268218
Email: halimkhahen@yahoo.com

Mohamed Kepli AHMAD
Director of BENA ATK Sdn. Bhd
Email: mdkepli@yahoo.com

Jasmy Sadan SAGI
Managing Director
Tiara Hebat Sdn Bhd
No 458C, Lorong Stutong 14G
Woodland Height, Off Stutong
Samarahan Road 93359 Kuching,
Sarawak
Phone: +60 82 464842
Email: jasmysagi@yahoo.com.sg

Wagner SAHUI
Porbino Pty. Ltd
PT. Sumbawa Jutaraya
PO Box 168
Cherrybrook, NSW2126, Australia
Phone: +61 413 054 688
Email: wsahui@gmail.com

Ms Norlia FADIL
Managing Director of Kepli
Holding Sdn. Bhd

George MARTIN
Director of BENA ATK Sdn. Bhd

Awancy TAHIRON HAMLANI
Managing Director
Tahiron Enterprise Sendirian
Berhad
No 158 Taman Sri Dagang
Jalan Masjid, Peti Surat 77
Pos Kod 97007 Bintulu
Sarawak
Phone: +60 086 318501
Fax: +60 086 318502
Email: tesb158@yahoo.com

MAURITIUS - MAURICE

Head of Delegation
Daroomalingum MAUREE
Director of Fisheries
Ministry of Fisheries and Rodrigues
4th Level. LIC Building
Port Louis
Phone: +230 2112470
Fax: +230 2081929
Email: dmauree@mail.gov.mu

Alternate(s)
Devanand NORUNGEE
Divisional Scientific Officer
Ministry of Fisheries and Rodrigues
Fisheries Division
Level 4, LICI Building
John Kennedy St
Port-Louis
Phone: +230 211 0604
Fax: +230 211 2470
Email: cnorungee@mail.gov.mu

OMAN

Head of Delegation
Mr Ahmed AL-MAZROUAI
Director of Fisheries Development
Ministry of Agriculture and
Fisheries Wealth
PO Box 374, Postal Code: 324
Muscat
Phone: +968 246888282
Email: ahmed483@omantel.net.om

Alternate(s)
Shekar BOSE
Ministry of Agriculture and
Fisheries Wealth
PO Box 427Postal Code 100
Muscat

Mohammed Said AL-
MUSLIMANI
Executive Director
PO Box 1158, PC 114
Sultanate of Oman
Phone: +968 99365034
Fax: +96t8 24711055
Email: mohamed.aba@hotmail.com

Said Ali AL ARAIMI
Chief Executive Officer
Rwad Al-Ibtkar Est.Trading
PO Box No. 300
P.C. 122 Mabella Industrial Area
Phone: +968 24450069
Fax: +968 24450118
Email: areen.s595@hotmail.com

PAKISTAN

Head of Delegation
Shaukat HUSSAIN
Director General
Marine Fisheries Department
Ministry of Livestock and Dairy
Development
Fish Harbour, West Wharf
Karachi-74000
Phone: +92 21 99214890-4
Fax: +92 21 99214895
Email: director_mfd@yahoo.com

Alternate(s)
Muhammad Asif RIAZ
Fisheries Development
Commissioner
Ministry of Livestock and Dairy
Development
SLSP Building, NARC,
Chak Shahzad
Islamabad
Phone: +92 51 9255821
Fax: +92 51 9255820
Email: asifriaz51@yahoo.com

Chad CHEN
Cosmic Trading Co.
Email: chadkchen@yahoo.com

Simon CHEN
Cosmic Trading Co.
Email: simo.chen@yahoo.com

PHILIPPINES

Head of Delegation
Benjamin Jr. TABIOS
Assistant Director for
Administrative Services
Bureau of Fisheries and Aquatic
Resources
Department of Agriculture
3rd Floor, PCA Bldg
Elliptical Road, Diliman, Quenzon
City
Phone: +632 9298390
Email: btabios@bfar.da.gov.ph

Alternate(s)
Severino Jr. ESCOBAR
Supervising Fishing Regulations Officer
Fisheries Regulatory and Quarantine Division
Bureau of Fisheries and Aquatic Resources
Department of Agriculture
Manila
Phone: +63 02 455 1049
Fax: +63 02 426 6532
Email: jojo_escobar@yahoo.com

Richard SY
President
Philippine Taiyo Aqua Farming Corporation
Suite 701 Dasma Corporate Ctr
#321 Dasmarinas St. Bdo
Manila
Phone: +63 2 2445563-65
Fax: +63 2 2445566
Email: syrichard139@gmail.com

REPUBLIC OF KOREA – RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Head of Delegation
Jang-Woo SEO
Director
International Fisheries Organization Division
Ministry for Food, Agriculture , Forestry and Fisheries
88, Gwanmunro, Gwacheon-si, Gyeonggi-do
Phone: +82 2 5002408
Email: icdmomaf@chol.com

Alternate(s)
Jong Soo HA
Deputy Director
International Fisheries Organization Division
Ministry for Food, Agriculture, Forestry and Fisheries
88, Gwanmun-ro, Gwacheon-si, Gyeonggi-do
Phone: +82 2 500 2416
Fax: +82 2 503 9174
Email: icdmomaf@chol.com

Jeongseok PARK
Assistant Director
International Fisheries Organization Division
Ministry for Food, Agriculture, Forestry and Fisheries
88, GwanMun-Ro, GwaCheon-si GyeongGi-do 427-719
Seoul
Phone: +82 2 500 2417
Fax: +82 2 503 9174
Email: jspark3985@paran.com; icdmomaf@chol.com

Dr Zang Geun KIM
Senior Scientist
Fisheries Resources Management Division
National Fisheries Research and Development Institute
152-1, Haeanro, Gijan-eup
Busan
Phone: +82 51720 2310
Fax: +82 51720 2377
Email: zgkim@nfrdi.go.kr

Kim HYOSANG
International Affairs Department 1
Korea Overseas Fisheries Association
6th fl. Samho Center Bldg A
275-1, Yangjae-Dong, SeoCho-Ku
Seoul
Phone: +82 2 589 1615
Fax: +82 2 589 1630-1
Email: coelho@kosfa.org

Ms Jung-re KIM
Advisor
International Fisheries Organization
Ministry for Food, Agriculture, Forestry and Fisheries
88, GwanMun-Ro, GwaCheon-si GyeongGi-do
Phone: +82 2 500 2418
Email: drew1126@naver.com

Jeong IL CHU
Fishery 1 Team/Manager
SAJO Industries Co., Ltd
157, Chungjeongno 2-ga, Seodaemun-gu
Seoul
Phone: +82 10 2274 8853
Email: mata@sajo.co.kr

SEYCHELLES

Head of Delegation
Finley RACOMBO
Special Advisor to the Minister (Natural Resources)
Chief Executive Officer
Seychelles Fishing Authority
Ministry of Investment and Natural Resources and Industry
PO Box 449 Fishing Port
Mahé
Phone: +248 722366
Fax: +248 224508
Email: fracombo@sfa.sc

Alternate(s)
Roy CLARISSE
Deputy Manager Director
Seychelles Fishing Authority
Fishing Port, Victoria, Mahe
Box 449
Phone: +248 670300
Fax: +248 224508
Email: rclarisse@sfa.sc; royc@sfa.sc

Vincent LUCAS
Manager - Research and Development Division
Seychelles Fishing Authority
Fishing Port, Victoria, Mahé, Box 449
Phone: +248 670300
Fax: +248 224508
Email: vlucas@sfa.sc

Ms Elisa SOCRATE
Fisheries Administrator
Seychelles Fishing Authority
Fishing Port, Victoria, Mahé
Box 449
Phone: +248 670300
Fax: +248 224508
Email: esocrate@sfa.sc

Jude TALMA
MCS Manager
Seychelles Fishing Authority
Phone: +248 670300
Fax: +248 224508
Email: jtalma@sfa.sc

Mr Rondolph PAYET
Managing Director
Seychelles Fishing Authority
PO Box 449, Fishing Port
Victoria, Mahé
Phone: + 248 670 312
Email: rpayet@sfa.sc; rpayet@gmail.com

Richard TAN
Deepsea Fisheries Management Ltd
Chairman
Deepsea Tuna Longline (Seychelles) Association
Deepsea Fisheries Management Ltd.
Room 13-E, Tze Wei Commercial Building
Jno. 7, Tze Wei 4th Road, Lin-Ya District
Kaohsiung, Taiwan, Province of China
Phone: +886 7 3364813
Fax: +886 7 3365332
Email: seytuna-assn@umail.hinet.net

SIERRA LEONE

ABSENT.

SRI LANKA

Head of Delegation
Hiran W. JAYEWARDENE
Chairman
National Aquatic Resources Research and Development Agency (NARA)
Colombo
Email: chairman@nara.ac.lk

Alternate(s)
Indra RANASINGHE
Director General (Technical)
Ministry of Fisheries and Aquatic Resources Development
No10 New Secretariat
Maligawatta, Colombo 10
Phone: +94 11 23296666
Email: iranapiu@yahoo.com

Samararatne SUBASINGHE
Advisor to the Minister

Ms. Rekha MALDENIYA
Head
Marine Biological Resources Division
National Aquatic Resources Research and Development Agency (NARA)
Colombo 15
Phone: +94 1 2521006
Email: rekhamaldeniya@gmail.com

Ms Sepalika WICKRAMASINGHE
Acting Deputy Director (Quality Control)
Department of Fisheries and Aquatic Resources
Colombo 10
Phone: +94 (0) 112472186
Fax: +94 (0) 112424086
Email: wswickramasinghe@fisheries.gov.lk

A.D.P.C WIJEGOONAWARDANA
Director
Department of Fisheries and Aquatic Resources
New Secretariat, Maligawatta
Colombo
Phone: +94 1 244 6291
Fax: +94 1 244 6291
Email: adpcwijegoonawardana@fisheries.gov.lk

Amitha ABAYASIRI
Legal Assistant
Department of Fisheries and Aquatic Resources
Colombo
Phone: +94 774464818
Email: amithabayasiri@yahoo.com

Sisira HAPUTANTRI
Research Officer
National Aquatic Resources Research and Development Agency (NARA)
Colombo 15
Phone: +94 718246535

Ms Kalyani HEWAPATHIRANA
Fishery Biologist
Department of Fisheries and Aquatic Resources
New Secretariat, Maligawatta
Colombo
Phone: +94 1 2470439
Email: kalhewa2009@yahoo.com

J.A.D.B. JAYASOORIYA
Statistician
Ministry of Fisheries and Aquatic Resources
New Secretariat, Maligawatta
Colombo
Phone: +94 12381367
Email: b.jayasooriya@yahoo.com

Roshan FERNANDO
President
Seafood Exporter's Association of Sri Lanka
c/o Tropic Frozen Foods Ltd
No 16/1, Tammita Road, Negombo
Phone: +94 777 301996
Fax: +94 31 22 33348
Email: roshan_f@sltnet.lk

SUDAN - SOUDAN

ABSENT.

THAILAND - THAÏLANDE

Head of Delegation
Pirochana SAIKLIANG
Director
Deep Sea Fishery Technology Research and Development Institute
Marine Fisheries Research and Development Bureau
Department of Fisheries
Kasetklang, Chatuchak
Bangkok 10900
Phone: + 66 (0) 2940 6146
Fax: +66 (0) 2562 0533
Email: pirochas@hotmail.com

Alternate(s)
Smith THUMMACHUA
Senior Fisheries Biologist
Chief, Overseas Fisheries Management and Economic Cooperation Group
Fisheries Foreign Affairs Division
Department of Fisheries
Ministry of Agriculture and Cooperatives
Kasetklang, Chatuchak
Bangkok 10900
Phone: +662 579 6216
Fax: + 662 579 7947
Email: smiththummachua@gmail.com

Ms Chanthip BUNLUEDAJ
Marine Fisheries Research and Development Bureau
Department of Fisheries
Bangkok
Phone: +66 (0) 2562 0533
Fax: +66 (0) 25620533
Email: chanthipb@gmail.com

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

Head of Delegation
Dr Christopher MEES
Development Director
MRAG LTD
18 Queen Street, London W1J 5PN
Phone: +44 (0)2072557783
Fax: +44 (0)2074995388
Email: c.mees@mrag.co.uk

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA - RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Head of Delegation
Geofrey NANYARO
Director General
Deep Sea Fishing Authority
ZSTS Building, Kinazini
PO Box 56
Zanzibar
Phone: +255242234547
Email: gfnanyaro@yahoo.com

Alternate(s)
Zahor Mohamed EL-KHAROUSY
Phone: +255785093006
Email: zahor1m@hotmail.com

Ms Kassim JUMA
Ministry of Livestock and Fisheries Development
PO Box 159
Zanzibar
Phone: +255777428575

Hosea Gonza MBILINYI
Director
Ministry of Livestock and Fisheries Development Division
PO Box 2462, Dar es Salaam
Phone: +255 22 2860471
Fax: +255 22 2860472
Email: hoseagonza@yahoo.com

VANUATU

Head of Delegation
Laurent PARENTÉ
Permanent Representative of the Republic of Vanuatu to the International Maritime Organization
Government of Vanuatu
PO Box 1435
Port Vila
Email: laurentparente-vanuatu-imo@hotmail.com

Alternate(s)
Christophe EMELEE
Fleet Administrator
PO Box 1640
Port Vila
Phone: +678 29012
Email: tunafishing@vanuatu.com.vu

COOPERATING NON-CONTRACTING PARTIES - PARTIE COOPÉRANTE NON-CONTRACTANTE

MALDIVES

Head of Delegation
Hussain Rasheed HASSAN
Minister of State for Fisheries and Agriculture
Velaanaage, 7th floor
Ameeru Ahmed Magu
Male'
Phone: +960 333 0096
Email: hussain.hassan@fishagri.gov.mv

Alternate(s)
Abdulla NASEER
Permanent Secretary
Ministry of Fisheries and Agriculture
Velaanaage, 7th floor
Ameeru Ahmed Magu
Malé
Phone: +960 333 9231
Fax: +960 3326558
Email: abdulla.naseer@fishagri.gov.mv

Dr Shiham ADAM
Director General
Marine Research Centre
Ministry of Fisheries and Agriculture
H. White Waves
Moonlight Higun
Malé 20025
Phone: +960 331 3681
Fax: + 960 331 2509
Email: msadam@mrc.gov.mv

Mohamed MUTHTHALIB
Senior Research Officer
Ministry of Fisheries and Agriculture
Malé
Phone: +960 9992610
Email: mohamed.muthalib@fishagri.gov.mv

Abdul Rahman ALI
Managing Director
Renewable Energy Maldives Ptv Ltd
H. Madharusaadhoshuge
Hadheebee Magu
Malé
Phone: +960 333 7734; +960 7771139
Fax: +960 333 7736
Email: rahman.ali@renewableenergymaldives.com.mv

Solah MOHAMED
Head of Production Department
Felivaru Fisheries Maldives Ltd
Phone: +960 662 0376, ext 107
Email: solah@felivaru.com.mv

Yasir WAHEED
Secretary General
Maldives Seafood Processors and Exporters Association MSPEA
M. Marble 5th Floor, Kanbaa Aisa
Rani Hingun
Male
Phone: +960 779 3647
Fax: +960 332 0175
Email: president@maldivesseafoodassociation.org

Asim ABDUL RAHEEM
Maldives Seafood Processors and Exporters Association MSPEA
M. Marble 5th Floor, Kanbaa Aisa
Rani Hingun
Male
Phone: +960 7775360
Fax: +960 332 0175
Email: asim@euroglobal.com.mv

SENEGAL - SÉNÉGAL

Chef de Délégation
Camille Jean Pierre MANEL
Chef de la Division
Gestion et Aménagement des Pêches maritimes
Adjoint Directeur des Pêches
1 Rue Joris, BP 289
Dakar
Phone: +221 338 230137
Email: cjpmanel@gmail.com

Suppléant(s)
Sidi NDAW
Chef Bureau des Statistiques
Division Aménagement
Direction des Pêches Maritimes
Ministère de l'économie maritime
1 Rue Joris, BP 289
Dakar
Phone: +221 33 823 0137
Fax: +221 33 821 4758
Email: sidindaw@hotmail.com

SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD

Head of Delegation
Ms Morongoa Suzan LESEKE
Chief Director: Monitoring Control and Surveillance
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries
Roggebaai 8012
Cape Town
Phone: +27 83 3795432
Fax: +27 21 402 3663
Email: morongoal@daff.gov.za

Alternate(s)
Ms Kim PROCHAZKA
Foretrust House
Martin Hammerschlag Way
Foreshore, Cape Town
Phone: +27 21 402 3546
Fax: +27 83 302 8191
Email: kimp@daff.gov.za

Saasa PHEEHA
Director: Offshore and High Seas Fisheries Management
Department of Agriculture, Forestry and Fisheries
Private Bage X2
Roggebaai 8012
Cape Town
Phone: +27 21 402 3563
Fax: +27 21 402 3618
Email: saasap@daff.gov.za

URUGUAY

ABSENT.

OBSERVERS - OBSERVATEURS

MOZAMBIQUE

Manuel CASTIANO
General Deputy Director
National Fisheries Administration
Ministry of Fisheries
Rua Consiglier Pedroso No. 347
Maputo
Phone: +258 21358000
Fax: +258 21320335
Email:
mcastiano@mozpesca.gov.mz

Florian GIROUX
MCS Adviser
National Fisheries Administration
Ministry of Fisheries
Rua Consiglier Pedroso No. 347
Maputo
Phone: _258 21302836
Email: fgiroux@nfds.info

Alternate(s)
Domingos GOVE
National Fisheries Research Institute
National Director
Maputo
Phone: +258 82 6546483
Fax: +258 21 492112
Email:
domingosgove1@hotmail.com

UNITED ARAB EMIRATES – ÉMIRATS ARABES UNIS

Head of Delegation
Ebrahim JAMALI
Director of Marine Environment Research Centre
Ministry of Environment and Water
PO Box 21, Umm Al Quwain
Phone: +97167655881
Fax: +9716 7655581
Email: eaaljamali@moew.gov.ae

UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ms Deirdre WARNER-KRAMER
Senior Foreign Affairs Officer
Office of Marine Conservation (OES/OMC)
Department of State
Washington DC
Phone: +1 202 6472883
Fax: +1 202 7367350
Email: warner-kramerdm@state.gov

Brad WILEY
Foreign Affairs Specialist
International Fisheries Affairs Division
NOAA Fisheries
Office of International Affairs
1315 East West Highway
SSMC3, Room 12623
Silverspring, Maryland 20910
Phone: +1 301 713 2276 ext 126
Fax: +1 301 713 9106
Email: brad.wiley@noaa.gov

INTERNATIONAL SEAFOOD SUSTAINABILITY FOUNDATION

Ms Susan JACKSON
President
PO Box 11110
McLean, Virginia 22102
United States of America
Phone: +1 703 226 8101
Fax: +1 703 226 8100
Email: sjackson@iss-foundation.org

MARINE STEWARDSHIP COUNCIL

Bill HOLDEN
Pacific Fisheries Manager
10/46-48 Urunga Parade
Miranda NSW 2228
Australia
Phone: +61 (0)2 9524 8400
Fax: +61 (0)2 9524 8900
Email: bill.holden@msc.org

ORGANIZATION FOR THE PROMOTION OF RESPONSIBLE TUNA FISHERIES

Wen-Jung HSIEH
Chairman
Taiwan Deep Sea Tuna Boat owners and Exporters Association
3F-2, No. 2, Yu-Kang Middle 1st Rd Kaohsiung
Taiwan, Province of China
Phone: +886 7 8419606-8
Email: wenjung@tuna.org.tw

Simon K. T LEE
Senior Officer
Taiwan Deep Sea Tuna Longline Boat owners and Exporters Association
3F-2, No. 2, Yu-Kang Middle 1st Rd Kaohsiung
Taiwan, Province of China
Phone: +886 7 8419606
Fax: +886 7 8313304
Email: Simon@tuna.org.tw

Yin-ho LIU
Chairman
Indian Ocean Operational Committee
Taiwan Deep Sea Tuna Boat owners and Exporters Association
3F-2, No. 2, Yu-Kang Middle 1st Rd Kaohsiung
Taiwan, Province of China
Phone: +886 7 8419606-8

SHARK ADVOCATES INTERNATIONAL

Ms Sonja FORDHAM
President
c/o The Ocean Foundation
1990 M Street, NW, Suite 250
Washington DC, 20036
United States of America
Phone: +1 202 436 1468
Email: sonja@sharkadvocates.org

SOUTHWEST INDIAN OCEAN FISHERIES COMMISSION COMMISSION DES PÊCHES POUR LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Aubrey HARRIS
Secretary SWIOFC
PO Box 3730
FAO Subregional Office for Southern Africa
Harare, Zimbabwe
Phone: +26 34253655
Fax: +263 4 700724
Email: aubrey.harris@fao.org

INDIAN OCEAN TUNA COMMISSION (IOTC) SECRETARIAT
SÉCRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OCÉAN INDIEN (CTOI)

Mr Alejandro ANGANUZZI
Executive Secretary
P.O.Box 1011
Victoria, Seychelles
Phone: +248 225494
Fax: +248 224364
Email: aa@iotc.org

Dr David WILSON
Deputy Secretary
P.O.Box 1011
Victoria, Seychelles
Phone: +248 225494
Fax: +248 224364
Email: david.wilson@iotc.org

Mr Miguel HERRERA
Data Coordinator
P.O.Box 1011
Victoria, Seychelles
Phone: +248 225494
Fax: +248 224364
Email: mh@iotc.org

Mr Gérard DOMINGUE
Compliance Officer
P.O.Box 1011
Victoria, Seychelles
Phone: +248 225494
Fax: +248 224364
Email: gerard.domingue@iotc.org

Mr Julien MILLION
Fishery Officer
P.O.Box 1011
Victoria, Seychelles
Phone: +248 225494
Fax: +248 224364
Email: jm@iotc.org

Mr Raschad AL-KHAFAJI
Liaison and Meetings Officer
Policy, Economics and Institutions Service
Fisheries and Aquaculture Policy and Economics Division
Fisheries and Aquaculture Department
Rome, Italy
Phone: +39 06570 55105
Fax: +39 06570 56500
Email: raschad.alkhafaji@fao.org

Mr Olivier ROUX
Translator
1 bis Rue Des Lavandes
34970 Latte, France
Phone: +33675771231
Email: Olivier@otolithe.com

Ms Claudia MARIE
Bilingual Secretary
P.O.Box 1011
Victoria, Seychelles
Phone: +248 225494
Fax: +248 224364
Email: cm@iotc.org

Ms Pilar AROCENA
Meetings Clerk
Policy, Economics and Institutions Service
Fisheries and Aquaculture Policy and Economics Division
Fisheries and Aquaculture Department
Rome, Italy
Phone: +39 06570 55335
Fax: +39 06570 56500
Email: pilar.arocena@fao.org

Mr Shunji FUJIWARA
IOTC-OFCF Project Fishery Expert
P.O.Box 1011
Victoria, Seychelles
Phone: +248 225494
Fax: +248 224364
Email: sf@iotc.org

INTERPRETERS

Ms Vandana KAWLAR
Ms Chantal MARIOTTE
Mr Lewis MOUTOU
Mr Emmanuel PETROS
Ms Annie TROTTIER
Ms Margaux ZERBATO

INVITED EXPERTS - EXPERTS INVITÉS

Ms Lu-Ling CHEN
Associate Specialist
International Fisheries Affairs Section
Deep Sea Fisheries Division
Fisheries Agency, Council of Agriculture
70-1, Sec.1, Jinshan S.Rd.
Taiwan, Province of China
Phone: +886 2 3343 6094
Fax: +886 2 3343 6128
Email: luling@ms1.fa.gov.tw

Chi-Chao LIU
Section Chief
International Fisheries Affairs Section
Deep Sea Fisheries Division
Fisheries Agency, Council of Agriculture
70-1, Sec.1, Jinshan S.Rd.
Taiwan, Province of China
Phone: +886 2 3343 6084
Fax: +886 2 3343 6128
Email: chichao@ms1.fa.gov.tw

Wei-Yang LIU
Secretary
Overseas Fisheries Development Council
19 Lane 113, Roosevelt Rd, Sec4
Taiwan, Province of China
Phone: +886 2 27381522 ext 123
Email: weiyang@ofdc.org.tw

ANNEXE II
ORDRE DU JOUR DE LA HUITIÈME SESSION DU COMITÉ D'APPLICATION

1. **OUVERTURE DE LA SESSION**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ADMISSIONS DES OBSERVATEURS**
3. **APERÇU DE L'APPLICATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION DE LA CTOI**
   A. Examen général de l'application des MCG
   B. Implémentation du Programme d'Observateur Régional pour les transbordements en haute mer
   C. Examen de la capacité de pêche de référence et des plans de développement des flottes
4. **RAPPORTS NATIONAUX D'IMPLÉMENTATION DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION**
5. **RAPPORT D'APPLICATION PAR CPC - RES.10/09**
   A. Revue des Rapports d'Application par CPC
      - Revue du statut de l'application des Mesures de Conservation et de Gestion de la CTOI pour chaque CPC
      - Identification de cas éventuels de non-conformité, informations des CPC sur leur statut d'application (raisons, problèmes, etc.)
      - Discussion sur le suivi du statut d'application individuel (processus en intersession et discussions pour le Comité d'Application 2012)
   B. Discussion sur le format, le contenu et les délais de soumissions pour les questionnaires et les rapports d'application
6. **EXAMEN DE LA LISTE PROVISOIRE DES NAVIRES INN ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE PÊCHE ILLICITE DANS LA ZONE DE COMPÉTENCE DE LA CTOI – RES.09/03**
7. **EXAMEN DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRE RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE PÊCHE ILLICITES DANS ZONE DE COMPÉTENCE DE LA CTOI.**
8. **EXAMEN DES DEMANDES D'ACCESSION AU STATUT DE PARTIE COOPÉRANTE NON-CONTRACTANTE**
9. **AUTRES QUESTIONS**
10. **ADOPTION DU RAPPORT**

ANNEXE III
LIST OF DOCUMENTS / LISTE DES DOCUMENTS

Reference / Référence	Title / Titre
Compliance Committee / Comité d'Application	
IOTC-2011-S15-00	[E + F] List of documents / Liste des documents
IOTC-2011-S15-CoC01rev2	[E] Draft agenda of the compliance committee [F] Ordre du jour provisoire du comité d'application
IOTC-2011-S15-CoC02	[E] Application for cooperating non-contracting party status: Senegal [F] Candidature au statut de partie coopérante non contractante : Sénégal
IOTC-2011-S15-CoC03, Add1 & Add2	[E] Application for cooperating non-contracting party status: Mozambique [F] Candidature au statut de partie coopérante non contractante : Mozambique
IOTC-2011-S15-CoC04	[E] Application for cooperating non-contracting party status: Maldives [F] Candidature au statut de partie coopérante non contractante : Maldives
IOTC-2011-S15-CoC05	[E] Report of Implementation Belize [F] Rapport d'Implémentation Belize
IOTC-2011-S15-CoC06	[E] Report of Implementation Iran [F] Rapport d'Implémentation Iran
IOTC-2011-S15-CoC07	[E] Report of Implementation Japan [F] Rapport d'Implémentation Japon
IOTC-2011-S15-CoC08	[E] Report of Implementation Korea [F] Rapport d'Implémentation Corée
IOTC-2011-S15-CoC09	[E] Report of Implementation Thailand [F] Rapport d'Implémentation Thaïlande
IOTC-2011-S15-CoC10	[E] Report of Implementation France [F] Rapport d'Implémentation France
IOTC-2011-S15-CoC11	[E] Report of Implementation Comoros [F] Rapport d'Implémentation Comores
IOTC-2011-S15-CoC12rev1	[E] Compliance report Australia [F] Rapport d'application Australie
IOTC-2011-S15-CoC13rev1	[E] Compliance report Belize [F] Rapport d'application Belize
IOTC-2011-S15-CoC14rev2	[E] Compliance report China [F] Rapport d'application Chine
IOTC-2011-S15-CoC15	[E] Compliance report Comoros [F] Rapport d'application Comores
IOTC-2011-S15-CoC16	[E] Compliance report Eritrea [F] Rapport d'application Érythrée
IOTC-2011-S15-CoC17rev1	[E] Compliance report EU [F] Rapport d'application UE
IOTC-2011-S15-CoC18rev1	[E] Compliance report France [F] Rapport d'application France

Reference / Référence	Title / Titre
IOTC-2011-S15-CoC19rev1	[E] Compliance report Guinea [F] Rapport d'application Guinée
IOTC-2011-S15-CoC20rev2	[E] Compliance report Indonesia [F] Rapport d'application Indonésie
IOTC-2011-S15-CoC21rev1	[E] Compliance report India [F] Rapport d'application Inde
IOTC-2011-S15-CoC22rev1	[E] Compliance report Iran [F] Rapport d'application Iran
IOTC-2011-S15-CoC23rev2	[E] Compliance report Japan [F] Rapport d'application Japon
IOTC-2011-S15-CoC24rev1	[E] Compliance report Kenya [F] Rapport d'application Kenya
IOTC-2011-S15-CoC25rev1	[E] Compliance report Korea [F] Rapport d'application Corée
IOTC-2011-S15-CoC26 rev1	[E] Compliance report Sri Lanka [F] Rapport d'application Sri Lanka
IOTC-2011-S15-CoC27 rev1	[E] Compliance report Madagascar [F] Rapport d'application Madagascar
IOTC-2011-S15-CoC28 rev1	[E] Compliance report Maldives [F] Rapport d'application Maldives
IOTC-2011-S15-CoC29 rev1	[E] Compliance report Mauritius [F] Rapport d'application Maurice
IOTC-2011-S15-CoC30 rev1	[E] Compliance report Malaysia [F] Rapport d'application Malaisie
IOTC-2011-S15-CoC31rev1	[E] Compliance report Oman [F] Rapport d'application Oman
IOTC-2011-S15-CoC32 rev1	[E] Compliance report Pakistan [F] Rapport d'application Pakistan
IOTC-2011-S15-CoC33 rev2	[E] Compliance report Philippines [F] Rapport d'application Philippines
IOTC-2011-S15-CoC34 rev1	[E] Compliance report Senegal [F] Rapport d'application Sénégal
IOTC-2011-S15-CoC35 rev1	[E] Compliance report Sudan [F] Rapport d'application Soudan
IOTC-2011-S15-CoC36 rev1	[E] Compliance report Sierra Leone [F] Rapport d'application Sierra Leone
IOTC-2011-S15-CoC37 rev1	[E] Compliance report Seychelles [F] Rapport d'application Seychelles
IOTC-2011-S15-CoC38 rev1	[E] Compliance report South Africa [F] Rapport d'application Afrique du Sud

Reference / Référence	Title / Titre
IOTC-2011-S15-CoC39 rev1	[E] Compliance report Tanzania [F] Rapport d'application Tanzania
IOTC-2011-S15-CoC40 rev3	[E] Compliance report Thailand [F] Rapport d'application Thaïlande
IOTC-2011-S15-CoC41 rev1	[E] Compliance report UK [F] Rapport d'application RU
IOTC-2011-S15-CoC42 rev1	[E] Compliance report Uruguay [F] Rapport d'application Uruguay
IOTC-2011-S15-CoC43rev1	[E] Compliance report Vanuatu [F] Rapport d'application Vanuatu
IOTC-2011-S15-CoC44	[E] Report of Implementation Australia [F] Rapport d'Implémentation Australie
IOTC-2011-S15-CoC45	[E] Report of Implementation Malaysia [F] Rapport d'Implémentation Malaisie
IOTC-2011-S15-CoC46	[E] Report of Implementation Indonesia [F] Rapport d'Implémentation Indonésie
IOTC-2011-S15-CoC47	[E] Report of Implementation China [F] Rapport d'Implémentation Chine
IOTC-2011-S15-CoC48	[E] Report on establishing a programme for transhipment by large-scale fishing vessels [F] Rapport sur la mise en place d'un programme sur les transbordements par les grands navires de pêche
IOTC-2011-S15-CoC48_add1	[E] Review of the IOTC Regional Observer Programme [F] Revue du Programme Régional d'Observateurs de la CTOI
IOTC-2011-S15-CoC48_Add2 Appendix 1	[E] Review of the IOTC Regional Observer Programme - Appendix 1 [F] Revue du Programme Régional d'Observateurs de la CTOI - Annexe 1
IOTC-2011-S15-CoC49	[E] Report of Implementation EU [F] Rapport d'Implémentation UE
IOTC-2011-S15-CoC50rev2	[E] Provisional IOTC IUU vessels list [F] Liste provisoire des navires INN de la CTOI
IOTC-2011-S15-CoC50_add1	[E] IUU reports [F] Rapports INN
IOTC-2011-S15-CoC50_add2	[E] Letter from Iran [F] Lettre de l'Iran
IOTC-2011-S15-CoC50_add3	[E] Complementary elements for discussion under item 7 of the agenda for the compliance committee [F] Elements supplémentaires pour les discussions au point 7 de l'agenda du comité d'application
IOTC-2011-S15-CoC51	[E] Report of Implementation UK [F] Rapport d'Implémentation RU
IOTC-2011-S15-CoC52 rev2	[E] Report on the implementation of a limitation of fishing capacity of CPCs [F] Rapport l'application du limitation de la capacité de pêche pour les CPC
IOTC-2011-S15-CoC52_add1	[E] Fleet Development Plans [F] Plans de Développement des Flottes

Reference / Référence	Title / Titre
IOTC-2011-S15-CoC53	[E] Report of Implementation Mauritius [F] Rapport d'Implémentation Maurice
IOTC-2011-S15-CoC54	[E] Application for cooperating non-contracting party status: South Africa [F] Candidature au statut de partie coopérante non contractante : Afrique du Sud
IOTC-2011-S15-CoC55	[E] Report of Implementation Seychelles [F] Rapport d'Implémentation Seychelles
IOTC-2011-S15-CoC56	[E] Report of Implementation Oman [F] Rapport d'Implémentation Oman
IOTC-2011-S15-CoC57	[E] Summary report on the level of compliance [F] Rapport synthétique sur le niveau d'application
IOTC-2011-S15-CoC58	[E] Report of Implementation Philippines [F] Rapport d'Implémentation Philippines
IOTC-2011-S15-CoC60	[E] Report of Implementation Pakistan [F] Rapport d'Implémentation Pakistan
IOTC-2011-S15-CoC61	[E] Report of Implementation Maldives [F] Rapport d'Implémentation Maldives
IOTC-2011-S15-CoC62	[E] Report of Implementation India [F] Rapport d'Implémentation Inde
IOTC-2011-S15-CoC63	[E] Report of Implementation Sri Lanka [F] Rapport d'Implémentation Sri Lanka
IOTC-2011-S15-CoC64rev1	[E] Update on progress regarding Resolution 09/01 – on the performance review follow-up [F] Informations sur les progrès concernant la résolution 09/01 - sur les suites à donner à l'évaluation des performances
IOTC-2011-S15-CoC65	[E] Implementation report Tanzania [F] Rapport d'implémentation Tanzanie
IOTC-2011-S15-CoC66	[E] REPORT ON THE IOTC RECORD OF AUTHORISED VESSELS [F] Rapport sur le registre CTOI des navires autorisés
IOTC-2011-S15-CoC67	[E] IOTC Compliance Report Template [F] Modèle de rapport d'application de la CTOI

ANNEXE IV
RAPPORT D'APPLICATION PAR PAYS - MODÈLE

Commission des thons de l'océan Indien

Rapport d'application pour XXXX **Date :** **CdA XX**

N°	Rés.	Informations requises	Échéance / remarques	Observations du Secrétariat de la CTOI	État	Observations de CPC	Préoccupations (année en cours)
Obligations d'application							
1	**Art. 1O**	Rapport national annuel					
2		Rapport d'application (pour la réunion courante)			**C**		
3	**10/09**	Questionnaire d'application			**N/C**		
4	**09/02**	Plan de développement des flottes (PDF)	31/12/2009 [10 ans]		**N/R**		
	07/01	Ressortissants			**L**		
	09/05	Filets dérivants					
	10/01	Fermeture	> 45 jours				
	10/06	Oiseaux/palangre					
	09/06	Tortues marines					
	09/04	Programme échantillonnage	Dès que possible				
Standards de gestion							
	01/02	Standards de gestion					
		• Documents à bord					
		• Marquage du navire et des engins					
		• Fiches de pêche à bord	> 24				
	05/07	Rapports annuels					

Rapports sur les navires							
	10/08	Navires en activité (année)	15/02	Liste (année)			
	09/02	Capacité de référence					
		• Thons (2006)	31/12/2009 [24]	Nombre			
		• SWO/ALB (2007)		Nombre			
	07/02	Navires autorisés (années)	[24]	Nombre (année)			
	10/07	Navires étrangers licence pour ZEE	15/02	Liste (année)			
SSN							
	06/03	SSN à bord	> 15 m				
	10/01	Résumé des enregistrements SSN	Année précédente				
Rapports sur les captures							
	10/02	Captures nominales /espèces/engins	30/06				
		Prises et effort / espèces					
		• PS	30/06				
		• LL	30/12				
		• Pêcheries côtières	30/06				
		Fréquences de tailles	30/06				
		DCP	30/06				
	05/05	Captures accessoires de requins					
	09/06	Captures accessoires de tortues					
	10/06	Captures accessoires d'oiseaux					
	10/03	PS – données agrégées fiches de pêche	30/06				
	08/04	LL – données agrégées fiches de pêche	30/06				
Navires INN							

	09/03	Identification INN					
	10/01	Fermeture zone PS					
		Fermeture zone LL					
Observateurs							
	08/02	PRO - transbordements					
	10/04	Programme régional d'observateurs					
		• 5% obligatoire, en mer	[24]				
		• 5% progressif, en mer	2013 [< 24]				
		• 5 % débarquements artisanaux					
Document statistique							
	01/06	Patudo					
		Rapport 1er semestre					
		Rapport 2e semestre					
		Rapport annuel					
Inspection au port							
	05/03	Programme d'inspections au port	01.07				
	10/11	MEP - ports désignés	31.12.10				
		Mise en œuvre MEP	01.03.11				

ANNEXE V
DÉCLARATIONS DE LA RÉPUBLIQUE DE MAURICE ET DU ROYAUME UNI CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE AMP DANS L'ARCHIPEL DES CHAGOS

Déclaration de la République de Maurice

La République de Maurice ne reconnaît pas l'aire marine protégée (AMP), comme indiqué par le Royaume-Uni. Maurice s'oppose fermement à la création de l'AMP dans les eaux de l'archipel des Chagos.

L'archipel des Chagos, y compris Diego Garcia, fait partie intégrante du territoire souverain de la République de Maurice en vertu du droit national et international et nous ne reconnaissons pas le soi-disant Territoire britannique de l'océan Indien.

L'archipel des Chagos a été illégalement extrait du territoire de Maurice avant son indépendance en violation des résolutions de l'Assemblée générale 1514 (XV) du 14 Décembre 1960 et 2066 (XX) du 16 Décembre 1965.

Le gouvernement de Maurice a engagé une procédure le 20 Décembre 2010 contre le gouvernement britannique en vertu de l'article 287 et l'annexe VII de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour contester la légalité de « l'aire marine protégée » que le Royaume-Uni a prétendu établir autour de l'archipel des Chagos.

Déclaration du Royaume Uni

Le Royaume-Uni n'a aucun doute quant à sa souveraineté sur le Territoire britannique de l'océan Indien qui a été cédé à la Grande-Bretagne en 1814 et a été une colonie britannique depuis.

Comme le gouvernement britannique l'a réitéré à maintes reprises, nous avons entrepris de céder le territoire à l'île Maurice lorsqu'il ne sera plus nécessaire pour les besoins de la défense.

L'administration du Territoire britannique de l'océan Indien continue à travailler à la mise en œuvre de l'AMP. Cela inclut la préparation des dispositions d'application de la loi du BIOT, la mise en place, l'établissement de cadres administratifs et de recherche et scientifique, le financement, le dialogue avec les parties intéressées et l'exploration des possibilités d'implication des représentants de la communauté des Chagossiens dans les travaux concernant l'environnement dans le Territoire

ANNEXE VI
MODÈLE DE LETTRE DE PRÉOCCUPATION CONCERNANT LES PROBLÈMES DE NON APPLICATION

<NOM DE LA CPC>

OBJET : Lettre de préoccupation

Au nom de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), nous portons à votre connaissance qu'à sa XXe session (<date et lieu>), la Commission a identifié le fait que certaines résolutions de la CTOI que <nom de la CPC> ne respectait que partiellement ou pas du tout, dont ***<noms et numéros de la/des résolutions>***.

Lors de la réunion du Comité d'application, les Parties contractantes et les Parties coopérantes non-contractantes (CPC) ont été individuellement évaluées au titre de leur application respective des mesures de gestion et des exigences en matière de déclaration de la CTOI. Sur la base des présentations des CPC et de l'examen des rapports nationaux, des rapports d'application et des rapports du Comité d'application et du Comité scientifique, le Comité a noté une variation substantielle du degré d'application des CPC. Le Comité d'application a notamment constaté ce qui suit concernant <nom de la CPC> :

- <liste des insuffisances constatées>.
- <liste des insuffisances constatées>.

Un examen complet de la conformité vis à vis des exigences de la CTOI aura lieu lors de la prochaine réunion du Comité d'application qui se tiendra avant la session 2012 de la CTOI. Afin d'évaluer les progrès réalisés sur les problèmes identifiés, chaque CPC est encouragée à fournir une mise à jour dans son Rapport d'application (60 jours avant la réunion de la Commission) sur les actions prises pour rectifier les problèmes identifiés par le Comité d'application, ainsi que sur les éventuelles difficultés qu'elle rencontre pour se conformer aux exigences de la CTOI.

En fonction des résultats de l'examen de l'application des CPC lors de sa session 2012, le Comité d'application pourra recommander des mesures opportunes en vue de résoudre la non rectification des défaillances d'application, conformément à la résolution 10/09.

Veuillez noter que le recueil des Résolutions de la CTOI ainsi que les informations relatives aux obligations en matière de déclaration, les délais et les formats concernant les données peuvent être téléchargées à partir du site web de la CTOI, www.iotc.org, ou sont disponibles, sur demande, au Secrétariat de la CTOI (secretariat@iotc.org).

La Commission souhaite saisir cette opportunité pour fortement encourager <nom de la CPC> à améliorer sa participation aux travaux de la CTOI, y compris en participant aux futures réunions de l'organisation.

En attendant, si vous avez des commentaires sur les questions soulevées dans cette lettre ou des informations complémentaires à fournir, nous vous invitons à les fournir par écrit dès que possible.

En vous remerciant pour votre attention sur cette importante question, nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération.

R. Cesari **R. Payet**
Président du Comité d'application *Président de la Commission*

ANNEXE VII

INFORMATIONS SUR LES PROGRÈS CONCERNANT LA RÉSOLUTION 09/01 - SUR LES SUITES À DONNER À L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES

(Note : numérotation et recommandations selon Annexe I de la Rés. 09/01)

CONSERVATION ET GESTION	RESPONSABILITÉ	ÉTAT
Collecte et partage des données		
4. L'échéance de déclaration des données sur les navires en activité devra être modifiée pour être suffisamment avant la réunion du Comité d'application. Cette nouvelle date devra être arrêtée par le Comité d'application.	*Comité d'application*	**Achevé** : les résolutions 10/07 et 10/08 ont modifié la date de déclaration des navires en activité, qui est maintenant le mois précédent la réunion du Comité d'application. LA Résolution 10/08 établit le 15 février comme nouvelle échéance de déclaration de la liste de navires en activité pour l'année précédente.
7. Le non respect des mesures devra être suivi avec attention et identifié pour chaque membre (y compris en ce qui concerne les déclarations de données).	*Comité d'application*	**En cours** : La résolution 10/09 a été élaborée dans ce but. Les rapports sur le respect des exigences de déclaration des données sont régulièrement examinés par le Comité d'application et discutés lors des GT sur les espèces, sur la collecte des données et les statistiques et par le Comité scientifique. Pour la réunion 2011 du Comité d'application, des rapports par pays ont été préparés dans ce but.
8. Les causes de non respect seront identifiées en coopération avec les membres concernés.	*Comité d'application*	**En cours** : les termes de référence du Comité d'application ont été révisés en 2020 (rés. 10/09) et prévoient l'évaluation du niveau d'application des CPC. Le Secrétariat, par le biais de sa section Application, est en liaison avec les correspondants nationaux pour déterminer les causes de non respect, en particulier en matière de déclaration des données.

9. Une fois les causes de non respect identifiées et tous les efforts raisonnables déployés pour améliorer la situation, tout membre ou non membre continuant à ne pas respecter les mesures devra être sanctionné de manière appropriée (comme par le biais de mesures commerciales).	*Comité d'application*	**En cours** : la résolution 10/10 prévoit le cadre nécessaire pour l'application de mesures commerciales et le processus correspondant. Des réductions des allocations des futurs quotas ont été proposées pour dissuader la non application.
17. Il conviendra de séparer en deux résolutions distinctes les obligations des États du pavillon de déclarer les données sur leurs navires et celles des membres de déclarer les données sur les navires de pays tiers auxquels ils accordent un permis de pêche dans leur ZEE.	*Comité d'application*	**Achevé :** les résolutions 10/07 et 10/08 concernent les exigences de déclaration de États du pavillon et riverains, en ce qui concerne les navires en activité dans la zone de compétence de la CTOI.
Qualité et fourniture des avis scientifiques		
24. Il conviendrait de mettre plus l'accent sur le respect des exigences de données à collecter.	*Comité d'application*	**En cours** : le GT sur la collecte des données et les statistiques et les GT sur les espèces évaluent la disponibilité et la qualité des données et recommande au Comité scientifique des mesures pour améliorer la qualité des données. Le Comité d'application reçoit un rapport sur la ponctualité et l'exhaustivité des déclarations des données requises par les diverses résolutions, pour chaque pays. Haute priorité.
APPLICATION ET RESPECT	RESPONSABILITÉ	ÉTAT
Suivi, contrôle et surveillance		
51. La CTOI devrait développer un système complet de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) par le biais de la mise en œuvre de mesures déjà en vigueur et au travers de l'adoption de nouvelles mesures et d'outils tels qu'un programme d'observateurs embarqués, un système de documentation des captures ainsi qu'un système d'inspection à bord.	*Comité d'application*	**En cours** : la CTOI a déjà mis en place un grand nombre de mesures SCS. Cependant, leur application est du ressort et de la responsabilité des CPC. Les propositions d'introduire un système de documentation de captures, en particulier pour les principales espèces sous mandat de la CTOI, ont jusqu'à ce jour été refusées par les CPC. La résolution 10/04 exige que des observateurs et des échantillonneurs doivent surveiller le débarquement des captures. Haute priorité.

Suivi des infractions		
53. La CTOI devrait explorer les options concernant les possibles manques de suivi dans les violations par les CPC.	*Comité d'application*	**En cours** : le Comité d'application, dans le cadre de ses termes de référence révisés, sera en meilleure position pour évaluer ces cas.
54. La CTOI devrait établir un mécanisme de sanctions pour non conformité et charger le Comité d'application du développement d'une approche structurelle des cas d'infractions.	*Comité d'application*	**En suspens** : le Comité d'application, dans le cadre de ses termes de référence révisés, élaborera un système d'incitations et de sanctions et un mécanisme pour leur application, pour encourager le respect par les CPC.
Mécanismes coopératifs visant à détecter et empêcher le non respect des mesures		
56. Une approche structurée et intégrée devrait être développée par le Comité d'application, pour évaluer la conformité de chacun des membres au regard des résolutions de la CTOI en vigueur.	*Comité d'application*	**En cours** : pour la réunion 2011 du Comité d'application, des rapports par pays ont été préparés dans ce but.
57. Les CPC devraient faire l'objet d'un rappel sur leur devoir de mettre en conformité leurs législations par rapports aux mesures de conservation et de gestion adoptées par la CTOI.	*Comité d'application*	**En cours** : on rappelle chaque année aux CPC leur responsabilité d'intégrer les mesures de conservation et de gestion de la CTOI dans leur législation nationale. Les rapports d'implémentation, obligatoires au titre de l'Accord CTOI, fournissent un mécanisme de suivi des progrès dans la mise en œuvre à un niveau national. Haute priorité.
58. L'exigence de la présentation de rapports nationaux sur la mise en œuvre des mesures de la CTOI devrait être renforcée.	*Comité d'application*	**En cours** : avant chaque session de la CTOI, un rappel est envoyé aux CPC et un modèle a été élaboré par le Secrétariat pour faciliter la préparation des rapports nationaux sur la mise en œuvres des mesures de la CTOI. L'application de ces mesures sera évaluée par le biais des rapport d'application par pays.
59. Le sens des responsabilités au sein de la CTOI semble très faible. De ce fait, une plus grande responsabilisation est requise. Il y a probablement un besoin d'évaluation des performances des CPC.	*Comité d'application*	**En cours** : les termes de référence révisés du Comité d'application faciliteront cette évaluation sous la forme des rapports d'application par pays préparés pour la session 2011. Haute priorité.

60. L'établissement de mécanismes formels de SCS (ex : programmes d'observateurs) devrait être envisagé.	*Comité d'application*	**En cours** : la résolution 08/02 prévoit un programme d'observateurs pour surveiller les transbordements en mer mais, en plaçant des observateurs uniquement à bord des navires transporteurs. La résolution 10/04 établit un programme régional d'observateurs qui comprend des observateurs embarqués et des échantillonnages au port pour les pêcheries artisanales.
COOPÉRATION INTERNATIONALE	RESPONSABILITÉ	ÉTAT
Relations avec les parties non coopérantes et non membres		
70. Quand la non coopération est avérée et que tous les recours raisonnables en vue d'améliorer la situation ont été épuisés, tout non membre persistant à ne pas coopérer devrait être justement sanctionné, par exemple par le biais de mesures relatives commerciales.	*Comité d'application*	**En cours** : la résolution 10/10 fournit le cadre nécessaire pour appliquer des mesures commerciales. Des actions sont prises par le Comité d'application dans le cadre de ses termes de référence révisés. Haute priorité.

77.